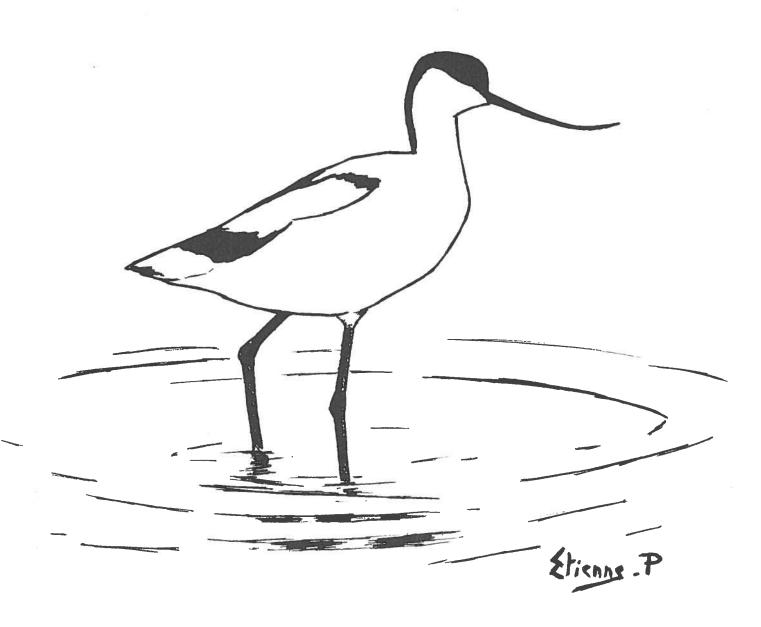
L'AVOCETTE

Supplément au N° 12 de Picardie Nature 1981 5 (1-2) 1-72



SOMMAIRE

- Triplet P. : Opérations Estuaires 1981 p. 1 à 17
- Dordain F.: Chronique ornithologique de la forêt de Compiègne p. 18 à 27
- Pigeon P.: Observation d'un Phalarope à bec large <u>Phalaropus fulicarius</u> et d'un Phalarope à bec étroit <u>Phalaropus lobatus</u> sur les bassins de la sucrerie d'Aulnoy sous Laon (02) p. 28 à 29.
- Triplet P. avec la collaboration de Commecy X. et Thiery P.: Variations mensuelles du régime du Hibou Moyen Duc <u>Asio otus</u> dans une localité de l'Amiénois.p. 30 à 37.
- Sueur F.: La migration postnuptiale des Passereaux dans le Marquenterre en 1979. p. 38 à 74.
- Sueur F.: Un Traquet pâtre oriental Saxicola torquata maura / stejnegeri dans le Marquenterre p. 75.
- Sueur F.: A propos de la consommation de noix par le Corbeau freux Corvus frugilegus p. 76.



Adresses des auteurs :

DORDAIN F. : 66 rue Saint Roch 80 000 AMIENS

PIGEON P. : adresse non communiquée SUEUR F. : Saint Jean 80 120 RUE

TRIPLET P. : Ecole rue du Repos 80550 LE CROTOY

L'Avocette : Bulletin de la section ornithologique du GEPOP (supplément au n° 12 de Picardie Nature).

Directeur des publications du GEPOP : P. Royer Rédacteur en Chef de l'Avocette : P. Triplet. Dactylographie et mise en page : I. Veriere (sauf pages 38 à 76)

Publiée avec le soutien financier de la Station d'Etudes en Baie de Somme par l'Atelier de regrographie de l'U.E.R. des Sciences exactes et naturelles d'Amiens



Opération Estuaires 1981

P. Triplet

Le ler février 1981 avait lieu un recensement des oiseaux des estuaires du Nord, du Pas de Calais et de la Somme. Le but fixé était de préciser les mouvements des différentes espèces à l'intérieur de chaque estuaire et entre les estuaires. Malheureusement le brouillard se trouvait également au rendez vous, contrariant les observations. Les résultats, bien que peu significatifs sont exposés ici, aucune conclusion ne peut en être tirée.

D'autres opérations de ce genre seront nécessaires pour étudier ces mouvements. Il semble préférable pour cela d'uniformiser les prises de données.

Liste des observateurs

Boutrouille C., Commecy X., Deflandre M., Delahoche C., Derambure JP., Ducrotoy JP., Dupuich H., Dupuis A., Flohart G. et JM., Kerautret L., Leclercq T., Mercier E., Mesnard C., Miette C., Soty F., Sueur F., Thiery P., Tombal C. et JC., Triplet P., Trouvillez J. et Veriere I.

Synthèse des observations

PLONGEON ARCTIQUE Gavia arctica 2 en stationnement en Baie d'Authie sud.

PLONGEON CATMARIN Gavia stellata

2 en stationnement en Baie d'Authie Sud. 7 en stationnement à Cayeux sur Mer 53 en mouvement vers le sud à Cayeux sur Mer de 8h30 à 8h45 (TU).

GREBE HUPPE Podiceps cristatus

Estuaire de la Liane : 1 en vol vers le sud. Stationnement de 30 en Baie d'Authie sud. Stationnement de 15 en Baie d'Authie nord. Stationnement de 49 à Cayeux sur Mer.

GREBE JOUGRIS Podiceps griseigena

Stationnement d'un dans l'estuaire de la Liane. Stationnement de 2 en Baie d'Authie sud.

GREBE CASTAGNEUX Podiceps ruficollis

Stationnement de 2 en Baie de Canche. Stationnement d'un au POM. Stationnement d'un à Saint Valery sur Somme.

FOU DE BASSAN Sula bassana

Stationnement de 5 dont 1 imm. en Baie d'Authie sud. 4 ad., 3 imm. en mouvement vers le sud à Cayeux sur Mer de 8h30 à 8h45 (TU).

GRAND CORMORAN Phalacrocorax carbo

Stationnements de 1 en Baie d'Authie sud et de 1 à Saint Valery sur Somme.

HERON CENDRE Ardea cinerea

Stationnements d'un en Baie de Canche sud et de 5 à Noyelles sur Mer.

AIGRETTE GARZETTE Egretta garzetta

Stationnement d'une au POM.

CYGNE TUBERCUL & Cygnus olor.

Stationnements de 6 au POM, 31 à Noyelles sur Mer, 27 au HA. Voir aussi Fig.7

OIE DES MOISSONS Anser fabalis

Stationnement d'une en Baie de Somme nord.

OIE CENDRE Anser anser

40 en direction nord à 7h40 (TU) en Baie d'Authie sud.

TADORNE DE BELON Tadorna tadorna

4 en vol vers le sud face à l'estuaire de la Liane. Mouvements de quelques erratiques vers le sud entre Equihen et Hardelot. Stationnements de 189 en Baie de Canche nord et de 500 en Baie de Canche sud.

Stationnements de 189 en Baie de Canche nord et de 500 en Baie de Canche sud. 110 stationnent en Baie d'Authie nord où 4 sont notés en mouvement vers l'intérieur entre 9h et 11h (TU). Stationnement de 51 au POM. Voir aussi Fig. 7.

CANARD COLVERT Anas platyrhynchos

3 mâles au fond de l'estuaire de la Liane. Stationnement de 2 en Baie de Canche sud et de 115 au POM. Voir aussi Fig. 7.

SARCELLE D'HIVER Anas crecca

En Baie d'Authie nord, 8 en vol vers la mer entre 7h et 9h (TU). Stationne-

ments de 1 en Baie de Somme nord, de 2 au POM et d'1 au HA.

CANARD SIFFLEUR Anas penelope

A Cayeux sur Mer entre 8h30 et 8h45 (TU) 2 en direction sud et 6 en direction nord.

CANARD SOUCHET Anas clypeata

Stationnement de 3 en Baie de Canche sud et de 2 mâles au POM.

FULIGULE MILOUIN Aythya ferina

Stationnement de 18 au POM et de 20 au HA.

FULIGULE MORILLON Aythya fuligula

Stationnement de 15 au POM et de 3 au HA. Voir aussi Fig. 7.

EIDER A DUVET Somateria mollissima

A l'intérieur de l'estuaire de la Liane (partie sud) 33 dont 10 mâles parasités par les Goélands. 9 autres à l'extérieur de la jetée.

MACREUSE NOIRE Melanitta nigra

Estuaire de la Liane : 5 quittent l'entrée de l'estuaire le matin. 10 en Baie de Somme nord. 22 en mouvement vers le sud entre 8h30 et 8h45 (TU) à Cayeux sur Mer.

MACREUSE BRUNE Melanitta fusca

20 en Baie d'authie sud.

GARROT A OEIL D'OR Bucephala clangula

Stationnement de 9 au POM.

HARLE PIETTE Mergus albellus

Régulier en hivernage depuis l'hiver 1978-1979 : 8 femelles/imm. au POM.

BUSARD SAINT MARTIN Circus cyaneus

l femelle/imm. en Baie de Canche nord.

POULE D'EAU Gallinula choloropus

80 au fond de l'estuaire de la Liane et l stationnant en Baie de Canche nord.

FOULQUE MACROULE Fulica atra

2 en stationnement au fond de l'estuaire de la Liane ; 131 au POM et 148 au HA.

HUITRIER PIE Haematopus ostralegus

Estuaire de la Liane : 2 en vol vers le sud.

Baie de Canche sud : 33 en stationnement.

Baie d'Authie nord : 50 à 80 en stationnement et 2 en vol vers l'intérieur.

Baie d'Authie sud : 50 en stationnement.

Baie de Somme nord : 10 en mouvement vers le nord entre 13h45 et 13h50 (TU).

GRAND GRAVELOT Charadrius hiaticula

En Baie de Canche : 21 au nord et 7 au sud.

GRAVELOT A COLLIER INTERROMPU Charadrius alexandrinus

Stationnement de 2 en Baie de Canche nord.

COURLIS CENDRE Numerius arquata

l en direction sud en rade nord de la Liane.

Stationnement de 72 en Baie de Canche nord , de 25 en Baie de Canche sud et de 10 en Baie d'Authie nord.

BECASSEAU MAUBECHE Calidris canutus
Stationnement de 4 en Baie de Canche sud.

BECASSEAU VARIABLE <u>Calidris alpina</u> Stationnement de 250 en Baie de Canche sud.

BECASSEAU SANDERLING Calidris alba

Stationnements de 4 en Baie de Canche nord, de 40 en Baie de Canche sud et de 10 en Baie d'Authie sud.

GOELAND MARIN Larus marinus

Estuaire de la Liane : 661 sont recensés dans les différents sites de l'estuaire. L'effectif total, estimé à 1000, n'a pu être précisé à cause du brouillard limitant la visibilité, les oiseaux de cette espèce se tenant en pleine eau loin du bord. Ils semblent moins nombreux que de coutume. La proportion ad./imm. est voisine de 2/3.

Entre Equihen et Hardelot : 45 sur 2 km de côtes.

3 vers l'est entre 7h et 8h (TU) dans le port d'Etaples.

Baie de Canche: 14 au nord, 18 ad. et 19 imm. au sud.

Baie d'Authie nord : mouvements de 4 vers l'intérieur et de 2 vers la mer entre 7h et 10h (TU). Estimé nombreux en stationnement.

Baie de Somme : stationnement de 3 ad. au nord, d'1 à Saint Valery et de 18 max. au Hourdel.

Voir aussi fig. 7.

GOELAND BRUN Larus fuscus

Entre Equihen et Hardelot : 2 ad., soit l L. f. fuscus et l L. f. intermedius. Baie de Canche nord : stationnement de 3 L. f. fuscus. 6 en dir. est de 7h à 8h (TU) dans le port d'Etaples. Baie de Somme sud : voir aussi Fig. 7.

GOELAND ARGENTE Larus argentatus

Estuaire de la Liane : 3611 oiseaux sont recensés. Le chiffre réel est probablement supérieur. Il n'y a pas eu de contrôle sur la partie sud le soir. L'estimation est donc de 4 à 5000.

Entre Equihen et Hardelot : stationnement de 414 sur 2 km.

Baie de Canche: stationnement de 66 au nord et d'un ad. et de 9 imm. au sud. Baie d'Authie nord: entre 7h et 9h (TU) 1 en mouvement vers l'intérieur. Baie d'Authie sud: 300 dont 10 % à pattes jaunes (rang taxonomique non précisé).

Baie de Somme sud : 7 à Saint Valery sur Somme, 4 au Hourdel, 3 à Cayeux sur mer. Voir aussi Fig. 6.

Il semblerait intéressant de préciser le statut taxonomique des Goelands argentés du Nord de la France dans les années à venir. On pourra consulter à ce propos l'article suivant :

HUME, R.A. (1978): Variations in Herring Gulls at a Midland roost.

<u>British Birds</u> Vol. 71 nº8 338-345.

GOELAND CENDRE Larus canus

Estuaire de la Liane : 804 individus ont été dénombrés. Ils se tenaient surtout le long de la plage de la partie nord de la rade. Les adultes semblent plus nombreux que les immatures.

Stationnement de 324 entre Equihen et Hardelot.

En Baie de Canche nord : 25 en stationnement et 610 volant vers l'est de 7h à 8h (TU) dans le port d'Etaples.

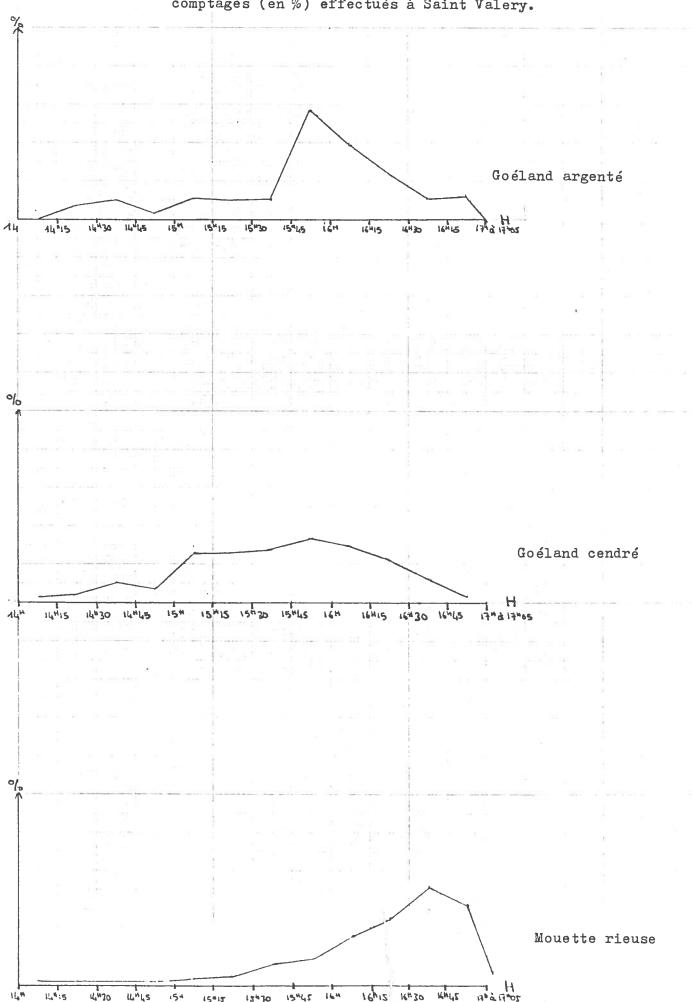
Autres stationnements:

Baie de Canche sud : 2 adultes.

Baie d'Authie nord : 300 individus.

Baie d'Authie sud : 10 individus.

Fig. 5 : Rentrée des Laridés de l'intérieur : comptages (en %) effectués à Saint Valery.



Figures 6 et 7 Mouvements notés à la pointe du Hourdel

(voir schéma ci-dessous)

- vers plage

--- vers réserve

+ + vers Baie

a : Canard colvert

b : Mouette tridactyle

c : Tadorne de Belon

d : Goéland marin

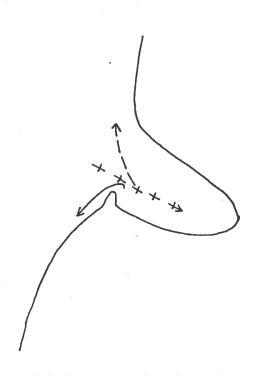
e : Fuligule morillon

f : Cygne tuberculé

g : Canard pilet

h : Goéland brun

Echelle des ordonnées : 1 cm = 2 oiseaux



Mouvements notés à la Pointe du Hourdel

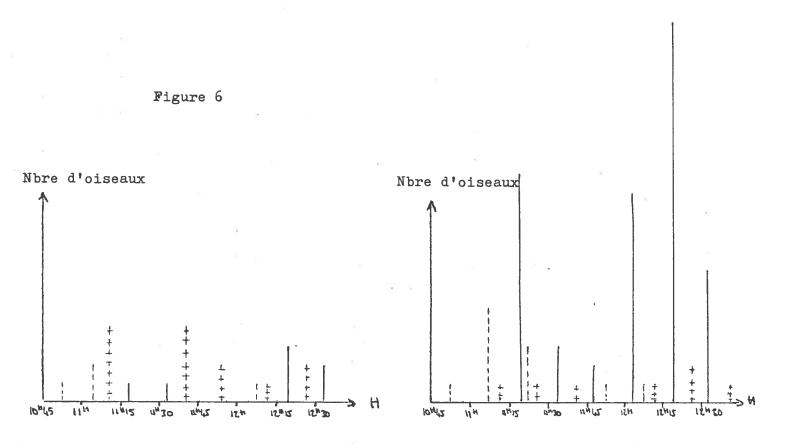
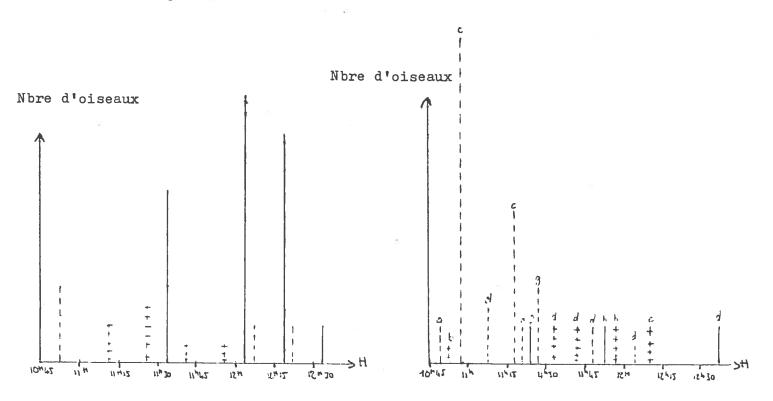


Figure 7



POM: 1

Saint Valery sur Somme : 20

Le Hourdel : 2

HA: 6 dont 2 imm.

Voir aussi Fig. 5 et 6.

MOUETTE RIEUSE Larus ridibundus

Estuaire de la Liane : 12 448 recensés sans compter les arrivages après la tombée de la nuit. Ce nombre parait faible pour les observateurs habitués à des effectifs plus importants dans le port de Boulogne.

Entre Equihen et Hardelot : 1830 sur 2 km de côte.

En Baie de Canche nord : 23 en stationnement et mouvement de 2800 vers l'est dans le port d'Etaples de 7h à 9h (TU).

Baie de Canche sud : Stationnement de 2 individus.

Baie d'Authie nord : entre 7h et 9h (TU) 50 en mouvement vers l'intérieur et 25 toujours en mouvement vers l'intérieur entre 9h et 11h (TU), avec un stationnement de 50 oiseaux.

Baie de Somme sud : stationnement de 30 dans le port de Saint Valery, de 344 au Hourdel et de 47 au HA. Voir aussi Fig. 5 et 6.

MOUETTE TRIDACTYLE Rissa tridactyla

Estuaire de la Liane : 625 recensés dans la partie sud de la rade. Un reposoir diurne se situe au bout du quai de l'Europe. Au moins trois fois plus d'immatures que d'adultes ont été notés.

Entre Equihen et Hardelot : sur 2 km de côte, 3 individus recensés.

l notée en Baie d'Authie sud.

2 immatures en mouvement vers le sud de 8h30 à 8h45 (TU) à Cayeux sur Mer.

PIGEON COLOMBIN Columba oenas

l à Saint Valery sur Somme.

HIBOU DES MARAIS Asio flammeus

ladans le Marquenterre.

COCHEVIS HUPPE Galerida cristata

3 dans les dunes de la Baie de Canche nord et l au Hourdel.

ALOUETTE DES CHAMPS Alauda arvensis

60 en Baie de Canche nord, 15 en Baie de Somme nord, 2 au Hourdel et 2 au HA.

PIPIT FARLOUSE Anthus pratensis

7 en Baie de Canche nord, 3 au Hourdel, 1 à Saint Valery sur Somme.

PIPIT SPIONCELLE Anthus spinoletta

- maritima

Estuaire de la Liane : l en rade nord, l en rade sud.

25 en Baie de Canche sud.

Signalons 1 ind. le 31 janvier à Saint Valery sur Somme.

TROGLODYTE Troglodytes troglodytes

l en Baie de Somme nord.

ACCENTEUR MOUCHET Prunella modularis

1 au Hourdel.

TRAQUET PATRE Saxicola torquata

l couple au HA.

ROUGE QUEUE NOIR Phoenicurus ochruros 1 mâle au Hourdel.

ROUGEGORGE <u>Erithacus rubecula</u> 1 en Baie de Canche nord et 2 en Baie de Somme nord.

GRIVE LITORNE <u>Turdus pilaris</u> 3 en Baie de Canche nord, en Baie d'Authie nord : 20 en vol vers le sud et 50 en stationnement dans les dunes.

MERLE NOIR <u>Turdus merula</u> 1 en Baie de Somme nord.

GRIVE MAUVIS <u>Turdus iliacus</u> En Baie de Canche : 8 au nord et 12 au sud.

GRIVE MUSICIENNE <u>Turdus philomelos</u> En Baie de Somme : l au nord et l au sud (HA).

MESANGE BLEUE <u>Parus caerulus</u> l en Baie de Somme nord.

BRUANT ZIZI Emberiza cirlus 1 femelle à Fort Mahon.

BRUANT DES ROSEAUX <u>Emberiza schoeniclus</u> Stationnement de 2 mâles en Baie de Canche nord, de 20 individus en Baie de Canche sud, de 4 en Baie de Somme nord et de 1 au Hourdel.

BRUANT DES NEIGES <u>Plectrophenax nivalis</u> 3 en Baie d'Authie nord.

PINSON DES ARBRES Fringilla coelebs l en Baie de Canche sud.

PINSON DU NORD Fringilla montifringilla l en Baie de Canche sud.

VERDIER <u>Carduelis chloris</u> 2 en Baie de Canche nord.

CHARDONNERET <u>Carduelis</u> carduelis En Baie de Canche, 7 au nord et 3 au sud.

LINOTTE MELODIEUSE <u>Carduelis cannabina</u> 100 en Baie de Canche sud et l au HA.

PIE BAVARDE <u>Pica pica</u> l en Baie de Canche sud.

CORNEILLE NOIRE Corvus corone

- type C. c. corone
en Baie de Canche: ll au nord et 8 au sud.
- type C. c. cornix (mantelée).
Simplement notée en Baie de Somme sud.

Oiseaux trouvés morts

Baie de Somme nord.

1			
	Mazout	Indéterminé	Total
Grèbe jougris	1		1
Fulmar	2	•	2
Fou de Bassan	l ad		1
Tadorne de Belon		l imm	1
Goeland marin	3	l ad	1
Mouette pygmée		1 ad	1
Mouette tridactyle	4	4	8
Laridé indéterminé	1	1	2
Guillemot de Troïl	20		20
Petit Pingouin	9		9
Alcidé indéterminé	1.	4	5
Indéterminé	1	-	, 1
TOTAL	40	12	52

Oiseaux trouvés morts

Baie d'Authie nord.

	Mazout	Indéterminé Chasse	Total
Fulmar		2	2
Fou de Bassan	1°	75 A 5	1
Canard colvert	111	" 1	1
Anatidé indéterminé	=	1	1 .
Goeland marin	-	1	1
Goeland argenté		2	2
Goéland cendré		2	2
Mouette tridactyle	2	2	4
Guillemot de Troïl	13	3	16
Petit Pingouin	6		6
TOTAL	22	14	36

Oiseaux trouvés morts

Baie de Canche nord.

	Mazout	Indéterminé Chasse	Total
Fulmar	1		1
Macreuse noire	2		2
Macreuse brune	1.		ı
Goéland marin		1	1
Goéland cendré	ž.	1	" = " 1 = "
Goéland argenté /brun (imm.)		13	13
Mouette tridactyle	5	2	5
Mouette rieuse		8	8
Laridés in.		6	6
Guillemot de Troïl	41		41
Petit Pingouin	2		2
TOTAL	52	30	82

Oiseaux trouvés morts

Baie de Liane sud.

2	Mazout	Indéterminé Chasse	Total
Fou de Bassan	1	194 V	1
Tadorne de Belon		1	1
Goéland marin		1	1
Goéland cendré	1		1 .
Goéland argenté		3	3
Mouette tridactyle	2		2
Guillemot de Troïl	1	1.	2
Petit Pingouin	1		1
Alcidé sp.	2		2
TOTAL	8	6	14

Fig. 1 : Estuaire de la Liane

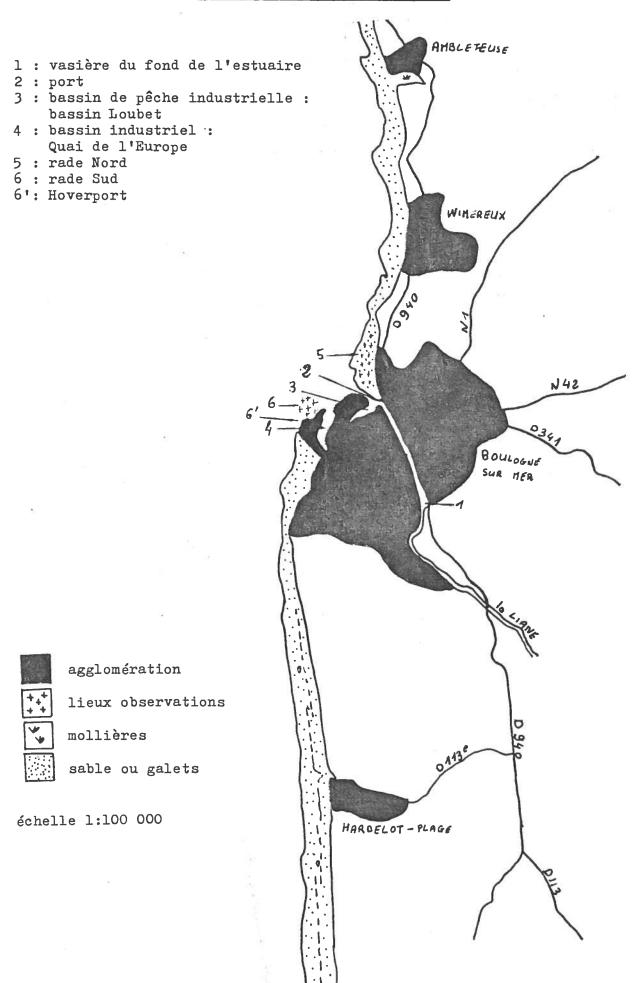
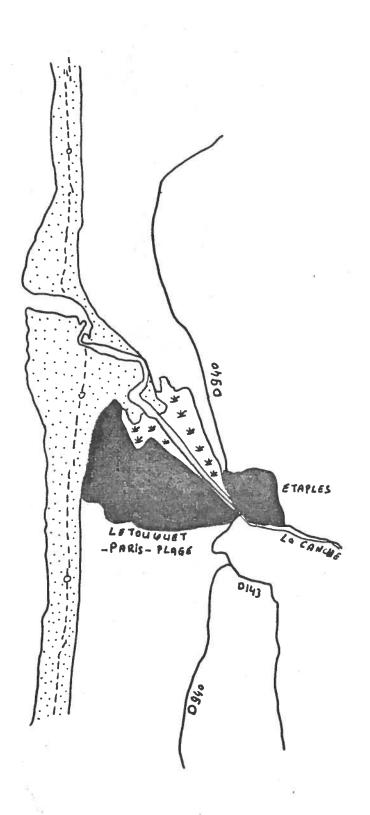
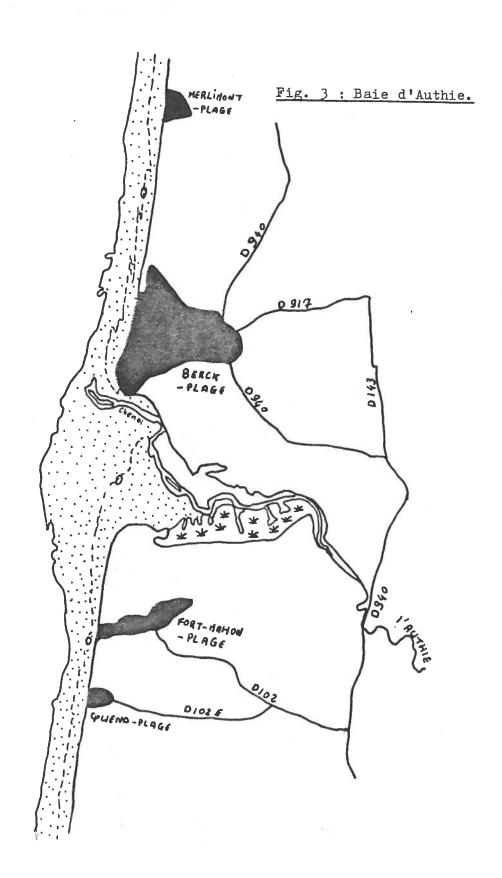
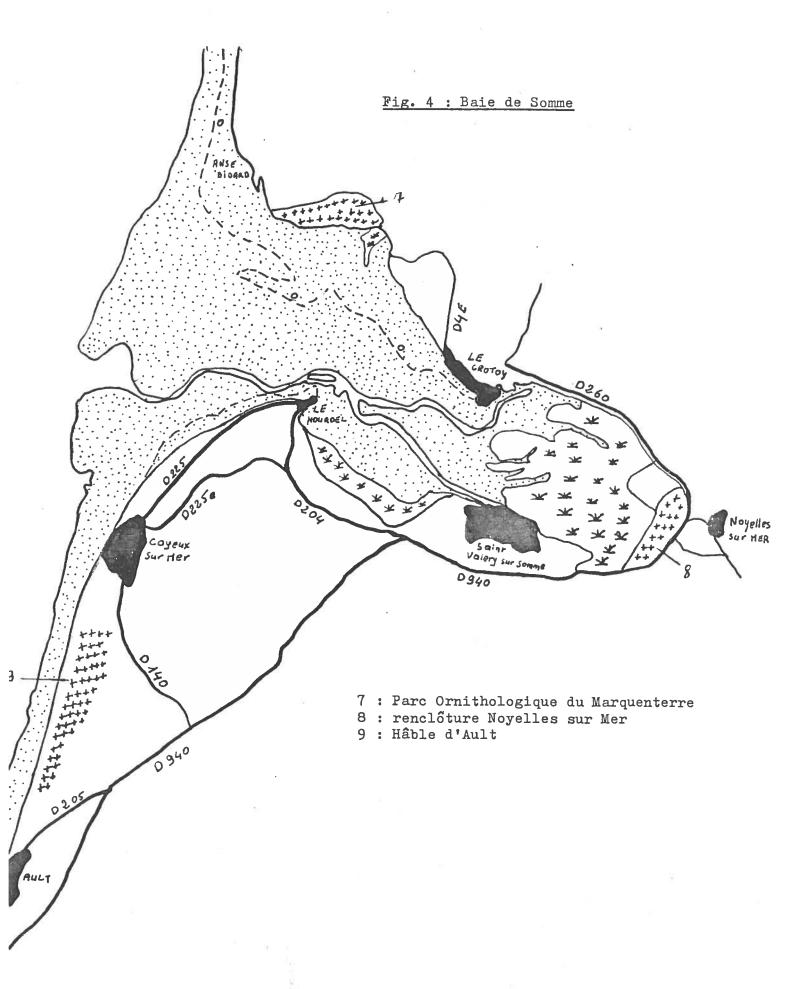


Fig. 2 : Estuaire de la Canche.







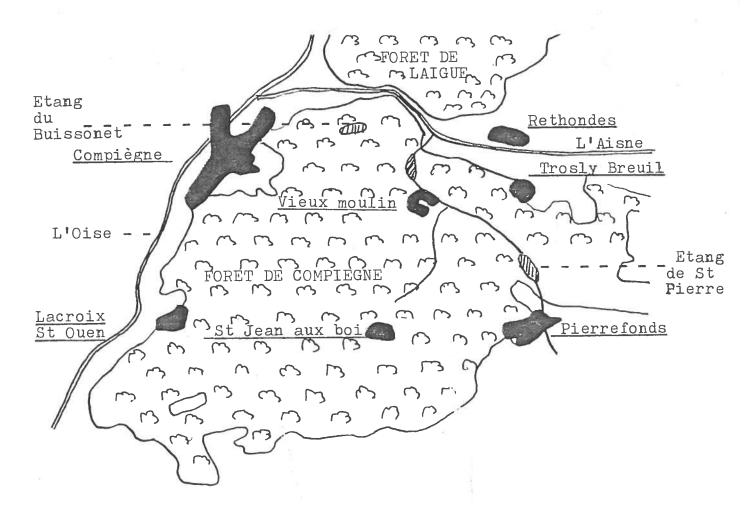
CHRONIQUE ORNITHOLOGIQUE DE LA FORET DE COMPIEGNE

F. DORDAIN

Située à quatre-vingt kilomètres au nord-est de Paris, la forêt de Compiègne constitue une des plus belle forêt de France avec ses remarquables fûtaies de chênes et de hêtres. Autrefois propriété royale, elle appartient aujourd'hui au domaine de l'état et sa gestion est assurée par l'Office National des Forêts. La forêt de Compiègne couvre I4 500 ha mais si on compte la forêt de Laigue au nord, et la forêt de Retz située plus au sud, on arrive à 32 000 ha de massif forestier. Le caractère naturel et sauvage est resté bien marqué, et malgré l'exploitation humaine, on y retrouve la sylve primitive qui, au temps de César, s'étendait jusqu'au Ardennes. Le sol est constitué de craie du crétacé supérieur recouverte par des sables du tertiaire. Au pied des collines formées de carcaire grossier apparaissent des sols argileux. Au printemps, le sol se couvre d'un tapis impressionnant d'anémones et de jacinthes des bois randis qu'à l'automne les teintes rousa ses jaune cuivre envahissent la fûtaie, c'est à cette époque qu'on a le plus de chances d'entendre brâmer le cerf et de surprendre des hardes. Le grand gibier est également constitué de chevreuils et de sangliers. La très rare martre des pins a été signalée dans ce massif forestier.

LES BIOTOPES :

LA FUTAIE: Les hêtres se reproduisent naturellement dans la forêt sur les collines et forment aussi des associations avec les chênes en certains endroits. Trois mille hectares de chênes ont été plantés aux XVIII° et XIX° siècles qui constituent des chênaies remarquables. Les résineux, et en particulier les pins sylvestres ont été plantés dans les landes du centre. Certaines parcelles inexploitées forment un taillis inextricable de diverses essences.



TAILLIS SOUS FUTAIE	HETRALE	ASSOCIATION HETRES	CHENES	CHENAIE	CONIFERES
Fauvettes	Pics	Geai		t ₁	r Roitelet
Mesanges Rougegorge	Sittelle Grimperea	Coucou		1 1 2 4	Mesange huppée
Troglodyte	Hulotte Ramier			# # #	Moyen duc
				1 6 8 1	
8				8	

HETRES(Fagus sylvatica)
NOISETIERS(Coryllus avellana)

CHENE SESSILE(Quercus sessiliflora)

PIN SYLVESTRE (Pinus sylvestris)

CLAIRIERE	ETANGS	PEUPLERAIE	HABITATIONS
Buse	foulque	•	1
Autour	Grebes	Loriot	hirondelles de
Faucon crecerelle	Hirondelle de	(a	cheminée, de fenêtre
Pipit des	rivage	i e	tourterelle turque
arbres	Martin pêcheur	(moineaux bergeronnette
Pie grieche	chevaliers	t	1
	mouette	1	ŧ
	t (PEUPLIER BLANC (Populus alba)	1
	t f	t A	t t
	•		ŧ
25050 ()()			
		3	

LES PARCELLES DE REBOISEMENT forment un milieu particulier puisqu'on y trouve des espèces bien inféodées. Des sources prennent naissance au pied des collines et s'écoulent vers l'Aisne et l'Oise sous forme de rus qui alimentent des étangs sur lesquels on trouve des espèces aquatiques.

LISTE DES OBSERVATEURS :

Allouche Laurent; Chacron Eric; Daire Catherine; Dordain Frédéric; Lefèvre Gérard; Ranson Edith; Royer Pierre; Tombal Gérard.

GREBE HUPPE Podiceps cristatus

Quelques individus sont observés sur les étangs de Rethondes, surtout en période migratoire.

GREBE CASTAGNEUX Podiceps ruficollis

Quelques individus sur les étangs de St Pierre. Noté en hivernage en janvier 1979 sur les étangs de Rethondes. Le 07/09 : 1 sur le bassin de décantation de Vic sur Aisne.

HERON CENDRE Ardea cinerea

Des individus de passage sont parfois observés près d'une pisciculture au "Vivier du Gré". Une dizaine d'individus hivernent près des gravières du Francport.

CYGNE TUBERCULE Cygnus olor

Noté au Francport au cours de l'hiver 1978-1979.

TADORNE DE BELON Tadorna tadorna

Un individu tué le 20 janvier 1979 au Francport.

CANARD COLVERT Anas platyrhynchos

Noté au "Vivier du Gré" et aux étangs de Rethondes.

BUSE VARIABLE Buteo buteo

Le rapace le plus commun de la forêt de Compiègne, se rencontre fréquemment dans les grandes clairières et dans les zones de reboisement. On la voit souvent planer en cercles au dessus de la forêt pendant les journées chaudes de la belle saison, son vol est souvent accompagné de miaulements caractéristiques. Six couples ont été recensés comme nicheurs, mais le chiffre est certainement supérieur, pour l'année 1979. Gérard Tombal estime à 40 couples le nombre d'oiseaux nicheurs dans les massifs forestiers de Laigue et de Compiègne.

EPERVIER D'EUROPE Accipiter nisus

Les observations de ce merveilleux rapace sont rares. Une donnée près de St Jean aux Bois, et une autre en forêt de Laigue. Quelques individus en période d'hivernage.

AUTOUR DES PALOMBES Accipiter gentilis

L'Autour est localisé près des espaces découverts de la forêt, principalement dans les zones de reboisement. Il établit ses terrains de chasse en lisière, dans les vastes clairières et les pigeons ramiers sont une de ses proies favorites. Sa nidification est possible.

Bien qu'il soit en voie de disparition en France et protégé par la loi, il fait encore l'objet de persécutions : le 26 mars 1979 un individu était trouvé mort avec les pattes brisées (piège à poteau).

MILAN ROYAL Milvus milvus

Quelques données communiquées par Gérard Tombal pour 1979 : 10/03 : 1 se dirigeant vers le nord, près de Crépy en Valois.

15/04 : 1 survolant l'Aisne à la Joyette (Rethondes)

10/05 : 1 perché sur un arbre mort près de Monchy Humières.

MILAN NOIR Milvus migrans

11/04 : 1 à Palesne (Pierrefonds)

15/04 : 1 survole en larges cercles la Folie (Pierrefonds)

BONDREE APIVORE Pernis apivorus

Le nombre de mouples nicheurs en forêt de Compiègne Laigue serait compris entre 10 et 20.

BUSARD DES ROSEAUX Circus aeruginosus

Le 23/08/79 : 1 femelle chasse au dessus des blés mûrs à Palesne (Pierrefonds).

BUSARD SAINT MARTIN Circus cyaenus

Ce rapace a déjà niché dans une zone de reboisement en 1978. Le 16/03/79 : Un dortoir dans la clairière de la Queue St Etienne, 5 exemplaires paradent (4 femelles, 1 mâle) forêt de Compiègne.

FAUCON CRECERELLE Falco tinnunculus

Le Faucon crécerelle est adapté à toute espèce de terrain découvert. En forêt, il est fréquent dans les espaces dégagés (zones de reboisement et clairières) en lisière de forêt près des champs de culture.

Une vingtaine de couples en forêt de Compiègne Laigue (Queue St Etienne Basse Queue, Picardie, Garenne du Roi, Pierrefonds, Vestales, Valon, Carandeau, etc...)

GRUE CENDREE Grus grus

Le 14/02/79 : passages nocturnes au dessus de Rethondes, cris, elles remontent au nord. (Gérard Tombal)

FOULQUE MACROULE Fulica atra

Rallidé commun sur les étangs de St Pierre et du Buissonnet.

PETIT GRAVELOT Charadrius dubius

Le 07/09/79 : Vic qur Aisne, 4 individus.

CHEVALIER CULBLANC Tringa ochropus

Il apprécie les rives et les bords fangeux des bassins de la pisciculture du "Vivier du Gré". Deux individus ont été observés du 31 mars au 12 avril 1979 se nourrissant de vers, de mollusques dans les flaques boueuses. Il est fréquent en période de passage.

CHEVALIER GUIGNETTE Tringa hypoleucos

C'est souvent par son sifflement aigu "tidididi", son vol ailes arrondies au ras de l'eau, qu'il se signale le long de l'Oise ou de l'Aisne en période migratoire.

MOUETTE RIEUSE Larus ridibundus

En hiver, sur les étangs de St Pierre, su Buissonnet, de l'Etot, de Rethondes Le 07/09/79 : l au bassin de décantation de Vic sur Aisne.

PIGEON COLOMBIN Columba oenas

Le 23/03 : 1 nichant dans une loge de Pic noir, Grueries (forêt de Compiègne) (Gérard Tombal)

PIGEON RAMIER Columba palumbus

Le Pigeon ramier apprécie les lisières de forêt pour nicher. Son abondance est peut être une des raisons pour laquelle l'Autour des Palombes se maintient en forêt de Compiègne.

TOURTERELLE DES BOIS Streptopelia turtur

Son chant retentit au sein de la forêt et annonce le retour des beaux jours. Elle commence à nicher dès le mois de Mai.

TOURTERELLE TURQUE Streptopelia decaocto

Cette autre tourterelle ne s'aventure pas en forêt, elle préfère la proximité des habitations humaines pour établir son nid sur un arbre ou même sur un bâtiment.

COUCOU GRIS Cuculus canorus

Le coucou est bien répandu dans tout le massif forestier à la belle saison. Parmi les espèces parasitées le Troglodyte, le Rougegorge, l'Accenteur mouchet sont des victimes favorites de cette espèce.

HIBOU MOYEN DUC Asio otus

Ce rapace nocturne semble bien représenté en forêt de Compiègne. Les pelotes de réjection trahissent sa présence dans certains massifs, particulièrement de conifères. Quelques dortoirs hivernaux ont été localisés.

CHOUETTE HULOTTE Strix aluco

Elle se signale par ses puissants ululements nocturnes prononcés quasiment toute l'année. Les écoutes nocturnes réalisées dans différents secteurs montrent que c'est le rapace nocturne le plus commun des espaces forestiers. La densité est très forte : 8 paires sur un secteur de 4 km2 au sud de Pierrefonds.

La chouette hulotte prélève des micromammifères (mulot, campagnol roussâtre, campagnol agreste, musaraigne carrelet, crocidure musette, taupe) des écureuils, mais également au printemps, la grenouille rousse et les coléoptères de la litière forestière (Carabe et Minotaure typhée).

CHOUETTE EFFRAIE Tyto alba

l couple établi dans une maison forestière non habitée.

ENGOULEVENT D'EUROPE Caprimulgus europaeus

Son chant, semblable à un ronronnement monotone, a été entendu en juin 74.

MARTINET NOIR Apus apus

Commun dès le mois de mai près des habitations.

MARTIN PECHEUR Alcedo atthis

Le Martin pêcheur aime pêcher sur les rives des étangs de Rethondes.

PIC VERT Picus viridis

Le Pic vert se signale dans le massif forestier par son rire bruyant qui résonne dans la fûtaie. La niche est creusée dans un vieil arbre et peut servir à d'autres espèces cavernicoles.

PIC CENDRE Picus canus

Ressemblant au précédent mais beaucoup plus discret, il est très difficile à surprendre. Quelques rares observations, principalement en 1976.

PIC NOIR Dryocopus martius

Son "cliou" clair et sifflé est entendu dans les hêtraies et les étendues de conifères. L'espèce est nicheuse, une loge non occupée a été découverte le 26 mars 1978, et l'accouplement a été noté. Ce grand pic à l'allure de Corneille noire a été localisé dans plusieurs parcelles.

Forêt de Compiègne : Carandeau, Faisanderie, Mont St Marc, Tête St Jean:, Grueries, Girardin, Beaux Monts, Queues St Etienne, ... Forêt de Laigue : Parc d'Offémont, Mont l'Ecange.

PIC EPEICHE Dendrocopos major

Dès la fin de l'hiver, on l'entend tambouriner sur un tronc creux et ce martèlement crée une ambiance particulière dans le massif forestier. Sa loge est parfois occupée par des étourneaux sansonnets.

PIC MAR Dendrocopos medius

Son Chant nasillard résonne dans la forêt dès février. Sa biologie est à peu près identique à celle du Pic épeiche, et comme lui, il creuse des loges dans les troncs creux. Des recherches dites "à la repasse" ont parmis de localiser cet oiseau dans plusieurs secteurs, et à ce propos, il est curieux de constater que le Pic épeiche répond aux cris du Pic mar.

PIC EPEICHETTE Dendrocopos minor

Il se tient la plupart du temps dans le haut des arbres et il est difficile de l'observer à la belle saison. Seul le tambourinage permet de le répérer dans le fouillis des arbres. La densité de cette espèce n'est pas très élevée.

ALOUETTE DES CHAMPS Alauda arvensis

Cette espèce n'est pas forestière, mais on la rencontre dans les terrains découverts au sein de la forêt ou en lisière.

HIRONDELLE DE RIVAGE Riparia riparia

Cette petite hirondelle fréquente les étangs en période migratoire, et à cette époque elles sont souvent en bandes. Une colonie s'est établie aux étangs de Rethondes et compte une vingtaine de couples. On note une diminution en 1980.

HIRONDELLE DE CHEMINEE Hirundo rustica

La présence de l'hirondelle de cheminée dépend de celle de l'homme et elle établit son nid près des habitations.

PIPIT DES ARBRES Anthus trivialis

C'est en lisière et clairière de forêt qu'on le voit s'élancer et descendre "en parachute" sur un perchoir. Cette parade nuptiale particulière permet de le localiser principalement dans les espaces de reboisment. Cet oiseau arboricole est un estivant dans le massif forestier où il niche avant de regagner ses quartiers d'hiver.

PIPIT FARLOUSE Anthus pratensis

Proche cousin de l'espèce précédente, c'est surtout un hôte des marais, tourbières et prés hàmides (étangs de Rethondes).

BERGERONNETTE DES RUISSEAUX Motacilla cinerea

Elle fréquente en général le bord des eaux courantes, un nid fut trouvé à St Jean aux Bois le 5 mai 1979, et les jeunes étaient nourris à proximité.

BERGERONNETTE GRISE Motacilla alba

Elle fréquente le bord des eaux, on la trouve aux abords des villages.

PIE GRIECHE A POITRINE ROSE <u>Lanius minor</u>

Qutte espèce peu courante a fait l'objet d'une observation réalisée le mois d'avril 1975 par F Dordain et E Chacron.

PIE GRIECHE GRISE Lanius excubitor

Quelques observations irrégulières sont réalisées dans le secteur considéré. Elle ne semble en tout cas pas abondante mais plutôt clairsemée.

TROGLODYTE Troglodytes troglodytes

El se signale souvent par son trille nerveux que surgit des frondaisons. Son chant très fort et prolongé retentit souvent dans la fûtaie, ce qui surprend toujours étant donné sa taille minuscule. Son nid est établit dans des tas de branches ou une sorte de souche pourrie.

ACCENTEUR MOUCHET Prunella modularis

Il aime se faufiler dans la végétation dense et broussailleuse où il niche. A ce propos, il faut signaler qu'il est une des victimes favorites du Coucou gris.

ROUGE QUEUE A FRONT BLANC Phoenicurus phoenicurus Espèce relativement commune en forêt de Compiègne.

ROUGEGORGE Erithacus rubecula

Le Rougegorge est un hôte de la forêt, on le voit souvent retourner les feuilles mortes en quête de vermisseaux, de petits insectes, de larves. Nicheur commun.

ROSSIGNOL PHILOMELE Luscinia megarhynchos

Lorsqu'arrivent les beaux jours, son concert retentit au sein de la fûtaie dès le mois d'avril. Son nid, difficile à trouver est dissimulé dans la végétation.

GRIVE LITORNE Turdus pilaris

Des troupes parfois importantes fréquentent la forêt en hiver, souvent accompagnées par des grives mauvis et draine.

MERLE A PLASTRON Turdus torquatus

Un couple fut observé du 24 avril au ler mai aux étangs de Rethondes. (Lefèvre Gérard)

MERLE NOIR <u>Turdus merula</u> Espèce très commune.

GRIVE MAUVIS Turdus iliacus

Cette petite grive qui nous vient du nord de l'Europe est parfois observée en bandes en hiver. Elles semblent plus fréquentes dans les lieux humides.

GRIVE MUSICIENNE Turdus philomelos

On l'entend presque toute l'année, espèce nicheuse commune.

LOCUSTELLE TACHETEE Locustella naevia

Quelques observations carrefour du puits d'Orléans, forêt de Laigue.

HYPOLAIS POLYGLOTTE Hippolais polyglotta

Une observation en 1977 à l'étang de Rethondes. (Lefèvre Gérard)

FAUVETTE DES JARDINS Sylvia borin

On la trouve principalement en lisière de forêt, dans les bois clairsemés, à la fois dans les grands arbres et les fourrés épais.

FAUVETTE A TETE NOIRE Sylvia atricapilla

Espèce commune des lieux boisés, elle apprécie surtout les buissons d'aubépine et de ronciers sauvages.

FAUVETTE BABILLARDE Sylvia curruca

Espèce discrète souvent cachée dans les fourrés, elle est trahie par son chant. Elle affectionne les lisières de forêt, ou les lieux où existent des buissons épineux.

FAUVETTE GRISETTE Sylvia communis

Les lieux dégagés sont un milieu de prédilection pour cette espèce, on la trouve surtout dans les espaces de reboisement où la végétation n'est pas très haute.

FAUVETTE PITCHOU Sylvia undata

Une observation près de l'étang du Buissonnet dans une zone de reboisement

POUILLOT FITIS Phylloscopus trochilus

On le trouve en forêt et dans les sites boisés et broussailleux. Espèce commune à la belle saison.

POUILLOT VELOCE Phylloscopus collybita

Espèce commune.

POUILLOT DE BONELLI Phylloscopus bonelli

Son chant a permis de le déterminer dans certaines parcelles de la forêt. Margré tout c'est un oiseau peu abondant.

POUILLOT SIFFLEUR Phylloscopus sibilatrix

Espèce commune dans les frondaisons des hêtraies.

ROITELET HUPPE Regulus regulus

On l'observe souvent dans les plantations de résineux, qui ont d'ailleurs favorisé son expansion, l'hiver en petites bandes. Les Roitelets se signalent souvent par leur chant "si si si si si et leur forte activité.

ROITELET TRIPLE BANDEAU Regulus ignicamillus

Espèce moins commune que la précédente, mais présente.

GOBEMOUCHE NOIR Ficedula hypoleuca

16/04/79 : 1 mâle et 1 femelle chassent dans un chemin forestier (l'Ortille forêt de Compiègne). 1 mâle près du carrefour de Marpigny (forêt de Compiègne)

20/04/79 : 1 mâle au mont l'Ecange (forêt de Laigue)

GOBEMOUCHE GRIS Muscicapa striata

C'est souvent perché sur son poste de guet, à l'affût de moindre insecte qu'on l'observe dans les lieux dégagés.

MESANGE A LONGUE QUEUE Aegithalos caudatus

A l'époque de la nidification, on la trouve en lisière de forêt et dans les clairières. L'hiver, elles forment des troupes errantes dans les frondaisons, et forment des petits dortoirs.

MESANGE NONNETTE Parus palustris

C'est surtout la Mésange nonnette que l'on rencontre dans les massifs forestiers, alors que la Mésange boréale <u>Parus montanus</u> est localisée dans les lieux humides.

MESANGE HUPPEE Parus cristatus

Elle est surtout localisée dans les plantations de résineux.

MESANGE BLEUE Parus caerulens

MESANGE CHARBONNIERE Parus major

Espèces dommunes qui forment des petites troupes en hiver.

SITTELLE TORCHEPOT Sitta europaea

C'est un oiseau sylvestre abondant en forêt de Compiègne.

GRIMPEREAU DES BOIS Certhia familiaris

Bien que la distinction avec le Grimpereau des jardins soit malaisée, des observations sûres ont pu être réalisées (une le 26/03/78, une le 06/04/80).

GRIMPEREAU DES JARDINS Certhia brachydactyla

Comme la Sittelle, c'est un oiseau grimpeur qui recherche sa nourriture accroché aux troncs et aux branches des arbres.

BRUANT PROYER Emberiza calandra

C'est surtout un oiseau des milieux ouverts qu'on ne rencontre pas dans la forêt, mais dans les clairières et zones de reboisement.

BRAUNT JAUNE Emberiza citrinella

Nicheur commun plus partinulièrement en lisière et dans les clairières.

BRUANT DES ROSEAUX Emberiza schoeniclus

On le rencontre en période nuptiale aux étangs de Rethondes.

PINSON DES ARBRES Fringilla coelebs

Nicheur commun.

PINSON DU NORD Fringilla montifringilla

C'est dans les grandes hêtraies qu'on rencontre des troupes parfois importantes de Pinsons du nord en hiver. La nuit ils forment des dortoirs.

VERDIER Carduelis chloris

Nicheur commun.

CHARDONNERET Carduelis carduelis

Commun en lisière de forêt et dans les lieux proches des champs cultivés.

LINOTTE MELODIEUSE Carduelis cannabina

Commune dans les clairières et les zones de reboisament.

BOUVREUIL PIVOINE Pyrrhula pyrrhula

Nicheur commun.

GROS BEC Coccothraustes coccothraustes

Espèce difficile à observer, localisée dans certaines parcelles.

MOINEAU DOMESTIQUE Passer domesticus

En lisière, près des habitations.

MOINEAU FRIQUET Passer montanus

Nicheur commun.

ETOURNEAU SANSONNET Sturnus vulgaris

Nicheur commun, il occupe les loges creusées par les pics, et concurrence parfois ces derniers.

LORIOT Oriolus oriolus

On l'entend chanter au mois de mai dès que les arbres se couvrent de feuilles. Il est nicheur.

GEAI DES CHENES Garrulus glandarius Nicheur commun.

PIE BAVARDE <u>Pica pica</u> Espèce commune près des habitations.

CORNEILLE NOIRE Corvus corone corone Nicheur commun.

XXXXXXXXXXXXXXXXX

CONCLUSION:

De nombreuses espèces se rencontrent tout au long de l'année en forêt, toutefois, la période où l'abondance est la plus forte sont les mois d'avril, mai lorsque l'activité nuptiale bat son plein et que les premiers migrateurs sont de retour. Il est alors aisé de localiser les Pics, habituellement discrets tout le reste de l'année, ou d'autres espèces particulièrement actives (Mésanges, Sittelles, Rapaces...).

L'hiver voit les effectifs s'appauvrir et bien souvent la fûtaie est vidée de toute son avifaune d'habitude si active à la belle saison. Quelques hivernants parmi lesquels des troupes de grives, de pinsons du nord, ou des rapaces (épervier) animent le massif.

Enfin il faut signaler que bien souvent les sorties ornithologiques s'accompagnent d'observations mammalogiques, on peut surprendre des cerfs, des sangliers, des écureuils, des belettes.

Les observations recueillies dans cet aperçu ornithologique sont étalées sur plusieurs années et restent très fragmentaires pour deux raisons

- Les ornithologues cités plus haut ne résident pas dans le secteur considéré et il est donc difficile pour eux d'observer régulièrement dans le massif forestier.
- Le nombre d'ornithologues est trop restreint pour obtenir un suivi régulier des observations.

Il serait donc souhaitable que les observateurs ou toute personne susceptible d'apporter des informations se fassent connaître, qu'une organisation s'établisse à ce niveau.

OBSERVATION D'UN PHALAROPE A BEC LARGE (Phalaropus fulicarius)
ET D'UN PHALAROPE A BEC ETROIT (Phalaropus lobatus)
SUR LES BASSINS DE LA SUCRERIE D'AULNOIS SOUS LAON (02)

P.PIGEON.

Les bassins de décantation de la sucrerie d'Aulnois sous Laon constituent un milieu peu agréable à visiter (odeur nauséabonde, eau polluée...) et pourtant, c'est ici que j'ai observé le 10 juin 79 une femelle de phalarope à bec étroit. Cet oiseau particulier est très rare à l'intérieur des terres. Celui-ci se reposait parmi des mouettes rieuses, très proche de grands gravelots et de chevaliers sylvains. Très vite, mon attention fut fixée par cet oiseau peu sauvage. J'ai pu l'approcher de près (environ 15 m) ce qui me permit de noter tous les détails. De la taille d'un bécasseau sanderling, le détail le plus spectaculaire étant le collier marron contrastant avec la gorge blanche. Le bec, de couleur noire, est assez fin. La nuque et le cou sont gris foncé, et le dos ardoisé. Au vol, on découvre une bande alaire très proche de celle d'un bécasseau sanderling, plus 2 taches blanches sur les sus-caudales.

Le plus étonnant dans cette observation semble être la date et l'endroit. En effet, Géroudet note "Quand au passage de printemps, en mai juin, il ne traverse pas nos régions, ou du moins n'est pas constaté". J'ai essayé de retrouver quelques observations en France pour comparer les dates :

- 1 le 3 octobre 1928 en baie d'Audiène (Alauda nº 3,4 1938)
- 8 mâles et 5 femelles capturés dans la Somme du 14 au 16 octobre 1933 (!)

(Alauda tome VI 1934)

- 1 couple de 6 novembre 1933 en Savoie (Alauda tome VI)1934)
- 1 mâle à Fouesnant (Finistère) en 1937 (Alauda nº 3,4 1938)
- 1 le 31mai 1958 en Camargue (Alauda nº 1958)
- 1 à Vermand (02) le 28 et 29 juillet 1967 (Serge Boutinot)
- 4 à St Quentin en Yvelines le 6 septembre 1968
- 2 " " " le 8 octobre 1969 dont un individu reste jusqu'au 15/10/69
- -1 " " le ll octobre 1970

En conclusion, peu d'observations à cette date, sinon celle de Camargue. J'étais certainement en présence d'un oiseau en migration pré-nuptiale (?).

C'est un mois plus tard (le 7 juillet 79) que je découvris au même endroit un phalarope à bec large en plumage nuptial. Je suis incapable de déterminer le sexe. Sur la photo, qui est de mauvaise qualité, nous reconnaissons bien l'espèce mais les détails précis sont difficilement visibles. (Peut-être une femelle). L'éoiseau était également peu sauvage, la distance de fuite se situant vers 15 mètres. La première remarque frappante est la joue blanche où l'oeil se détache très bien. Le bec orangé, noir à la base est également caractéristique. Le poitrail brun-roux se distingue bien. Les ailes ont une couleur semblable à celle du chevalier combattant. Pour la date, celle-ci parait plus normale.

C'est sans doute un oiseau en migration post-nuptiale que j'ai observé. Voici le relevé de quelques observations en France :

- 1 le 27 septembre 1930 en Saône et Loire (Alauda 1931 page 456)
- 1 les 20 et 27 octobre 1966 en jamargue (Alauda nº 1 1975)

- 1 le 7 aout 1974 à l'embouchure du Var (Alauda nº 1 1975)
- 1 immature le 9 septembre 1974 capturé par P Campredon (Banc d'Arguin)
- Il est également régulier sur certains réservoirs dans le fond du Bassin d'Arcachon (Alauda nº 4 1976)
- 1 le 24/10/55 à Saint Quentin en Yvelines
- 1 le 24/10/65 " " " "
- 1 le 10/10/69 " " " "

Bien sûr, ces observations ne sont pas exhaustives, mais aucun oiseau n'a été vu si tôt. Pour la situation de l'observation, seul Saint Quentin en Yvelines est bien à l'intérieur des terres.

Conclusion: Finalement, ces deux observations de phalaropes rarement vus à l'intérieur des terres sont peut-être plus nombreuses que le présume le peu d'observations réalisées. Les milieux très régulièrement visités (Saint Quentin en Yvelines par exemple) permettent d'observer des oiseaux peu contactés d'habitude. Il est à noter également que la sucrerie d'Aulnois fait l'objet de visites très fréquentes et que le petit chevalier à pattes jaunes (oiseau également rare) a été vu l'année précédente. Donc de très intéressantes observations pour un milieu peu attirant.

VARIATIONS MENSUELLES DU REGIME DU HIBOU MOYEN DUC ASIO OTUS DANS UNE LOCALITE DE L'AMIENOIS

P. Triplet Avec la collaboration de X. Commecy, P. Thiery.

Si le régime alimentaire global du Hibou moyen-duc dans la Somme est parfaitement connu (Martin 1972, Saint Girons et Martin 1973, Sueur 1980), les variations mensuelles en sont ignorées. Ce texte constitue un premier élément de réponse à ce problème.

Nous avons étudié des pelotes de Hibou moyen-duc récoltées pendant une année dans une localité de l'Amiénois : Saveuse.

Ce travail est incomplet pour plusieurs raisons : '

- La durée de l'étude est courte et ne couvre donc qu'une période estivale, époque de dispersion des oiseaux du dortoir. Nous avons néanmoins pensé que le nombre de pelotes récoltées à chaque ramassage permettait une première approche.

- Certaines périodes entre deux collectes sont longues (jusqu'à 12 se-maines) alors qu'il aurait mieux valu que les ramassages s'effectuent à date fixe : ler samedi de chaque mois comme nous l'envisagions au départ.

Le site :

Il est constitué d'un bois de pins noirs <u>Pinus nigra</u> situé en bordure sud de la forêt d'Ailly. Sa longueur n'excède pas 150 m et sa largeur est d'une vingtaine de mètres en moyenne. Il domine une dépression dans laquelle se trouve Saveuse et la D 211.

Sur le flanc Nord du bois se situe une zone en friche jusqu'en avril 1980. Un triangle d'environ 150 m2 au sud constitue les vestiges d'un ancien dépôt d'ordures. Des champs de céréales, de luzerne, de ray grass et des pâtures voisinent avec le bois.

Données avifaunistiques :

Elles permettent de situer l'impact de la prédation sur les oiseaux. Ce lieu est particulièrement riche en Pinsons des arbres Fringilla coelebs et en Moineaux domestiques Passer domesticus. Le Pinson constituait 22 % des Passereaux notés dans les champs le 12 janvier 1980.

Les autres espèces importantes sont l'Alouette des champs Alauda arvensis et l'Etourneau Sturnus vulgaris dont un petit dortoir (300 à 400 individus) se situe aux abords de la forêt.

Le nombre de Hiboux observés est variable. Il était de 3 ou 4 jusqu'au 12.01.80, date à laquelle 8 oiseaux ont été comptés. Deux seulement se trouvaient encore sur le site le 22 mars 1980. Bien que ceux-ci parais-saient cantonnés, nous n'avons trouvé aucune trace de nidification, la forêt présentant peut-être des sites plus appropriés.

Déroulement de l'étude :

Les pelotes furent surtout trouvées en lisière, jusqu'à 5 m à l'intérieur, c'est à dire dans une zone où le vent dominant d'Ouest n'a presque plus d'effet. Les pelotes ramassées à l'intérieur ne représentaient généralement qu'un tiers du total.

L'analyse des crânes (effectuée sans tenir compte du nombre de machoires inférieures) a permis de trouver 921 proies, tirées de 356 pelotes (599 proies) ou de débris de pelotes (322 proies). Nous avons trouvé en moyenne 1,68 proie par pelote avec pour extrêmes 0 et 6. (tableau n° 1).

Les Rongeurs constituent en moyenne 81 % des proies. L'appoint hivernal est fait par les oiseaux : 17,6 % en janvier contre 9,6 % avant septembre 1979. Ce dernier pourcentage est d'ailleurs peu significatif compte tenu du nombre de proies relativement peu important à cette période (50 contre 244 en janvier).

Les différentes espèces sont traitées par groupes systématiques.

Insectivores

Ils représentent un pourcentage insignifiant (0,10 % pour chaque espèce). Saint Girons et Martin (1973) n'avaient trouvé qu'une taupe <u>Talpa europaea</u> et 3 musaraignes musettes <u>Crocidura russula</u> pour 19237 proies du Moyen-duc réparties sur l'ensemble de la Somme. Le dédain de cet oiseau pour les Insectivores est d'ailleurs bien connu.

Cheiroptères

D'après Saint Girons (in litt.) les restes d'un des deux crânes peut, par ses dimensions être attribué à l'Oreillard méridional <u>Plecotus</u> <u>austriacus</u>. Les restes de l'autre ne permettent que la détermination du genre Plecotus.

L'Oreillard méridional n'a d'ailleurs, en Picardie, été trouvé qu'en ce lieu (Triplet, à paraitre). Le pourcentage de Chauve-souris par rapport au nombre total de proies est élevé (0,20 %) si on le compare à celui trouvé par Uttendoerfer (in Géroudet 1978) qui n'obtient que 0,02 % par rapport au nombre total des proies du Moyen-duc.

Rongeurs

De par leur importance variable, chaque espèce sera traitée séparément. Le tableau n° 2 présente les variations mensuelles de la prédation exercées sur cet ordre.

+ Campagnol roussâtre Clethrionomys glareolus

Les prélèvements effectués sur cette espèce demeurent bas et constants tout au long de l'année. Le Campagnol roussâtre préfère les milieux couverts et ne s'aventure guère dans les champs (Pollard et Relton 1970 in Corbet et Southern 1977). Selon ces derniers auteurs, le Campagnol roussâtre est commun dans les pinèdes de 6 à 30 ans. C'est probablement dans ce milieu que le Moyen-duc le capture en fonction de l'occasion puisque ce rapace chasse essentiellement en milieu découvert.

+ Campagnol souterrain Pitymys subterraneus

La prédation sur ce Campagnol parait tributaire de la biologie de celui-ci. Non sujet à des pullulations (Le Louarn et Saint Girons 1977), l'augmentation du pourcentage de captures en hiver s'explique par une grande vulnérabilité de l'espèce due à la récolte des cultures. Le Campagnol souterrain doit en hiver chercher sa nourriture à la surface du sol et non plus dans le sous-sol, tel qu'il le fait en été (Le Louarn et Saint Girons 1977). Il devient alors une proie plus accessible.

+ Campagnol des champs Microtus arvalis

Le pourcentage de cette espèce est fort en été et diminue en hiver parallèlement à l'augmentation de captures du Campagnol souterrain. Le Hibou moyen-duc semble capturer moins d'individus de cette espèce à cause de l'augmentation du nombre d'espèces-proies disponibles.

+ Campagnol agreste Microtus agrestis

Saint Girons (1973) signale que le Campagnol agreste constitue une proie de remplacement pour le Moyen-duc quand le Campagnol des champs se raréfie. Le pourcentage élévé (7,81 %) par rapport au nombre total de proies montre qu'ici il n'en est rien et que ce Rongeur est particulièrement abondant dans les pelotes par rapport à d'autres localités étudiées par Saint Girons et Martin (1973).

Les deux Campagnols du genre Microtus ayant sensiblement le même habitat, la prédation préférentielle tient, comme le signalent Saint Girons et Martin (1973), à une préférence des Rapaces pour le Campagnol des champs. Les deux précédents auteurs signalent, d'autre part, que le pourcentage du Campagnol agreste dans les pelotes ne reflète pas sa densité réelle. Ce fort pourcentage n'est actuellement pas explicable à Saveuse.

+ Mulot gris Apodemus sylvaticus

Nous pensons n'avoir affaire qu'à cette espèce de Mulot, la forme des dents et la taille des rangées dentaires ne nous ayant pas permis la découverte du Mulot à gorge, fauve Apodemus flavicollis.

Le Mulot gris est à Saveuse l'espèce la plus abondante et celà tout au long de l'année. Il occupe tous les habitats (Le Louarn et Saint Girons 1977) aussi est-il une proie facile pour le Moyen-duc. Il est d'ailleurs la proie principale du Moyen-duc dans l'Amiénois puisqu'en deux autres localités il représente 62,85 % et 35,71 % des proies (Triplet, inédit).

+ Rat surmulot Rattus norvegicus

L'ancien dépôt d'ordures abrite encore une petite population de ce Rongeur. Le Hibou l'attrape donc occasionnellement à cet endroit. Il n'est jamais abondant dans le régime de cet oiseau : 7 sur 19 237 proies dans l'étude de Saint Girons et Martin (1973).

+ Souris grise Mus musculus

A peine plus abondante dans l'étude précédemment citée (35 pour 19 237 proies), nous ne l'avons rencontrée qu'une fois.

Oiseaux

Dans le tableau n° 3, nous avons regroupé les deux espèces de moineaux bien que le Moineau friquet soit très peu commun à Saveuse (il n'excède pas 0,6 % du genre Passer en toutes saisons).

Deux espèces de Passereaux dominent dans les résultats : le Pinson des arbres et le Moineau. Nous avons signalé que le Pinson est abondant dans cette localité et qu'un dortoir se situe dans la forêt d'Ailly. Cette espèce représente donc une proie facile.

Le Moineau domestique est très commun et abondant aux abords du village. Des bandes de 150 à 200 ne sont pas rares. C'est surtout près des habitations qu'on le rencontre et qu'il passe la nuit.

Le Moyen-duc dispose de ce réservoir de nourriture à 750 mètres environ du dortoir.

Les autres espèces sont capturées irrégulièrement en fonction du hasard. Signalons que, bien qu'un dortoir d'Etourneaux existe à proximité de la pinède, le Moyen-duc n'a capturé que deux de ces oiseaux sur toute la durée de l'étude. Le comportement sociable et agressif de ce passereau peut peut-être expliquer ce fait.

Insectes

Nous n'avons trouvé que deux Coléoptères Geotrupes spiniger, espèce souvent rencontrée vivante aux alentours du bois.

Conclusion

Bien que certaines espèces de Rongeurs (Campagnols des champs, Mulot gris) restent abondantes dans les proies tout au long de l'année, on note en hiver une certaine diminution de leur pourcentage dans le régime du Moyen duc. Ce fait peut s'expliquer par une augmentation du nombre d'espèces proies et par la modification saisonnière de l'habitat (fauche et récolte des cultures).

Nous remercions O Facon, D Masson, MC Saint Girons, Ph Thiery et I Vérière pour l'aide qu'ils ont apportée à ce travail.

Bibliographie

Corbet GB, Southern HN (1977). The handbook of British Mammals - 2ème édition Blackwell Scientific Publications - Oxford 520 p.

Géroudet P (1978). <u>Les Rapaces diurnes et nocturnes d'Europe</u> - 4 ème édition Delachaux et Niestlé éditeurs - 426 p.

Le Louarn H, Saint Girons MC (1977). Les Rongeurs de France - Annales de Zoologie - Ecologie animale - Numéro hors série 1977 - 159 p.

Martin C (1972) Contribution du Hibou moyen-duc <u>Asio otus</u> et de la Chouette effraie <u>Tyto alba</u> à la connaissance des Micromammifères de Picardie. Bull. Soc. Linn. du Nord de la France - 3ème série p 1-25.

Saint Girons MC (1973) <u>Les Mammifères de France et du Bénélux (Faune marine exceptée)</u> - Doin éditeurs - 481 p.

Saint Girons MC, Martin C (1973) Adaptations du régime de quelques Rapaces nocturnes au paysage rural. Les proies de l'Effraie et du Moyen-duc dans le département de la Somme. <u>Bull. Ecol.</u> 1973 T 4-2 p 95-120.

Sueur F (1980) Le régime alimentaire du Hibou moyen-duc <u>Asio otus</u> : Comparaison entre la forêt de Crécy et deux localités du plateau du Ponthieu. <u>L'Avocette</u> 1980 4 (1-2) p33-37.

Triplet P (1981) Mammifères de Picardie (Mammifères marins exceptés). Bilan au 31-12-80. <u>Documents zoologiques</u> (à paraitre).

Tableau 1 : Les différentes proies

:	A	В	C	D D	E	F	G	Н	Total	%
Taupe	1	:			:		:	•	1	0,10
: Musaraigne : musette :				: : 1	:	:	•	•	: : 1	0,10
Oreillard	1	•		:	1		•	•	2	0,20
Campagnol roussâtre	1	• • • 5	18	: 7	• •	• • • 3	• • • 2	2	: : 38	: 4,12 :
Campagnol souterrain	7	7	57	53	23	8	2	: . 1	158	17,15
: Campagnol : des champs	10	: : 29	27	: : 34	: : 15	• • • 25	• • • 25	• • • 6	: : 171	: 18,56 :
Campagnol agreste	1	• • 5	19	13	: 10	10	: 11	: : 3	72	7,81
: Souris : grise		:	• •	: :	:	:	: : : 1	•	: :	: 0,10 :
Mulot gris	23	57	90	60	29	13	: 19	8	299	32,46
: Surmulot	•		. 4	: 1	:	:	:	:	• • 5	0,54
Rongeurs indéterminés	1	1	1	• • • 5	2	· : 3	:	:	13	1,41
: Oiseaux	5	: 11	43	: 50	: 19	: 16	8	: 6	: 158	: 17,15 :
Coléoptères	2	:	•	•	•	:	:	:	2	0,20
: Total	52	: 115	259	224	99	: 78 :	: 68	: 26	921	: 100 :

A : avant le 4.09.79
B : jusqu'au 1.12.79
C : jusqu'au 12.01.80
D : jusqu'au 9.02.80

E : jusqu'au 22.03.80
F : jusqu'au 10.05.80
G : jusqu'au 7.07.80
H : jusqu'au 4.08.80

Tableau nº 2 : Variation de la prédation sur les 757 Rongeurs (exprimée en pourcentage par rapport au nombre de Rongeurs)

	A		_ д	b	•• ••	Д	<u>г</u>	[백	••		н	•• ••	%
Campagnol roussâtre	2,32		4,80	8,33		4,04		4,83		3,33	10		5,01
Campagnol souterrain	16,27		6,73	26,38		30,63	11,62:	12,90		3,33	72		. 20,87
Campagnol des champs	23,25	•• •• ••	27,88	12,50	•• •• ••	19,65	18,98	40,32	. 41	41,66	30		,58
Campagnol agreste	2,32	•• ••	4,80	8,79	•• ••	7,51	12,65	16,12	** **	18,33	15		9,51
Mulot gris	53,48	•• ••	54,80	41,66	•• ••	34,68	36,70	20,96	•• ••	31,66	40	39	39,49
Surmulot		• ••		1,85	• ••	0,57	- 1		• ••		î		99,0
Souris grise		•• •• ••		ı		1				1,66	1 /		0,13
Rongeur: indéterminé	2,32		96,0	0,46		2,89	2,53	4,83	•• •• •		1		1,71
Total	43		104	216		173	79	62		09	20		100

A.B.C.D.E.F.G.H. : Voir légende tableau nº l.

Tableau 3 : Oiseaux

:	:	A	:	В	:	C		D	E	:	F	G	Н	Total	%
:			:	<u> </u>	:		:			:	:				:
:	Alouette des champs	:	:		:	2	:	:		:	:	; ;		2	1,26
•	Pipit : farlouse :	;	:		:	1	:			:	:	;		1 :	0,63:
:	Accenteur mouchet	; ; ;	:	2	:	2	:	3	1	:	2	1		11	6,96
:	Merle noir	3	:		:	3	:	1 :	4	:	1:		: 1:	10	6,32:
:	Grive musicienne	; ;	:		:		:	1		:	:			1.	0,63
:	Pouillot sp	3	:		:		:	;	:	:	:	1		1	0,63:
:	Mésange sp	:	:		:		:	1	1	:	:			2	1,26
:	Pinson des arbres	: 2	:	2	:	13	: : 2	22	: 11	:	10 :		2	62	: : 39,24 :
:	Verdier d'Europe	} }	:		:		:			:	1	1		2	1,26
:	Chardonneret : élégant	:	:		:		:	2		:	:		1 :	3	1,89:
:	Linotte mélodieuse	1	:	1	:	3	:	3			1	1		10	6,32
:	Bouvreuil pivoine	;	:		:	1	:	;		:	:	; ;	1	2	1,26:
:	Moineau sp		:	3	:	16	: 1	.6		:	1		:	36	22,78
:	Etourneau sansonnet		:		•		:	;		:	:	1	1	2	1,26
:	Passereau sp	2	2:	3	:	2	:	1	2	:		3		13	8,22
:	Total	5	:	11	:	43	: 5 :	0	19	:	16	8	6	158	100

A : avant le 4.09.79
B : jusqu'au 1.12.79
C : jusqu'au 12.01.80
D : jusqu'au 9.02.80

E : jusqu'au 22.03.80
F : jusqu'au 10.05.80
G : jusqu'au 7.07.80
H : jsuqu'au 4.08.80

LA MIGRATION POSTNUPTIALE DES PASSEREAUX

DANS LE MARQUENTERRE EN 1979

par F. Sueur

INTRODUCTION

Aucune étude quantitative sur la migration des Passereaux dans la Somme n'a jusqu'à présent été publiée, les résultats des "Opérations Migrations" organisées par la Section Ornithologique du G.E.P.O.P. demeurant malheureusement inédits. Toutefois on peut trouver quelques données succintes sur ce sujet dans quatre publications récentes (DUPUICH et coll. 1978, ROBERT 1978 et 1979, SUEUR 1979) et une étude détaillée d'une migration de type invasionnel chez le Geai des chênes Garrulus glandarius a été réalisée (MASSON 1978). Le but de notre article est de présenter les résultats obtenus lors d'un premier suivi sur une longue période du déroulement de la migration postnuptiale des Passereaux sur le Littoral picard. Des résultats concernant d'autres espèces (Rapaces diurnes, Vanneau huppé, Pigeon ramier...) ont également été obtenus, ils ne seront pas traités dans le présent article.

METHODES

Elles sont de deux types :

- les observations systèmatiques réalisées à partir du "point de vue" du Parc Ornithologique, les décomptes de Passereaux migrateurs étant regroupés par quart d'heure. Ces observations servent au calcul du flot migratoire horaire, mais seules ont été prises en compte pour ce calcul les données obtenues entre 8h et 12h TU avec un minimum de 1h d'observation pour une journée.
- les observations au hasard essentiellement dans le Parc, qui ont été utilisées lorsqu'elles étaient assez détaillées avec les précédentes pour l'établissement des graphiques "directions préférentielles de migration" et "angles formés par la direction de migration et la direction du vent".

 Le nom de chaque espèce pour laquelle des graphiques ont été élaborés est suivi entre parenthèses du nombre d'individus observés ayant servi à la réalisation de ces graphiques.

CLIMATOLOGIE

Les données météorologiques présentées ici ont été obtenues au Parc Ornithologique du Marquenterre lors des observations systèmatiques ; elles ont tout comme ces dernières été relevées par quart d'heure mais le détail n'est pas mentionné ici. Il n'est pas fait mention de l'éventuelle évolution ultérieure du temps dans le courant de la journée.

- 30 septembre : temps calme légérement brumeux.

- 1er octobre : temps légérement brumeux, vent de S.SW force 2 Beaufort.
- 7 octobre : vent de S.SW force 3 B puis de S force 2 B.
- 10 octobre : beau temps, vent de S force 1 B.
- : temps légérement brumeux, vent de S.SW force
- 13 octobre : temps calme avec parfois des périodes de vent de N force 1 à 2 B.
- 14 octobre : beau temps, vent de SW force 5 B.
- : brume puis beau temps calme avec des périodes - 15 de vent de S à S.SE force 1 B.
- 20 octobre : temps brumeux et calme.
- 21 : vent de S force 1 B.
- : vent de S à S.SE force 5 B. - 24
- : pluie fine par vent de S.SW force 5 B, puis - 25 vent de S force 5 B tombant ensuite à 2 B avec parfois quelques gouttes de pluie.
- 31 octobre : ciel très couvert, pluie fine parfois assez intense, vent variable (S.SW force 5 B, SW force 4 B, N force 1 à 2 B).
- 8 novembre : ciel couvert, vent de S.SW force 3.
 20 novembre : temps froid à frais, ensoleillé et calme avec parfois de légers coups de vent de N force 1 B ; ciel peu à légérement couvert.
- 22 novembre : temps froid et calme, ciel couvert.

RESULTATS

Alouette des champs Alauda arvensis (122)

La migration de cette espèce fut notée du 7 octobre au 22 novembre. La figure 1 pourrait faire croire qu'il n'y a pas eu de passages entre les 21 et 31 octobre, en fait il n'en est rien (passages notés les 27 et 28), ceci est du à ce que sur les 4 jours où des observations ont été réalisées de manière systèmatique (les 21, 24, 25 et 31) les 3 derniers ont été pluvieux ou venteux (vent atteignant la force de 5 Beaufort).

Le flot migratoire (Fig. 1) fut maximum le 10 octobre, ses variations horaires étudiées le 13 (Fig. 2) ont permis de mettre en évidence un net pic migratoire entre 10h et 13h TU. Curieusement celles-ci étudiées le 25 octobre 1976 (date plus tardive) à Corbie (Fig. 3) nous avait amené à conclure à l'existence d'un tel pic entre 9h et 10h TU (pic plus précoce). Ce point mériterait d'être précisé grâce à de nouvelles observations.

Les directions de vol préférentielles de l'Alouette des champs (Fig. 4) sont le sud, le sud-sud-ouest et le sud-ouest (96,6 %) tandis que les directions sud-est et sud-sud-est sont délaissées (3,4 %). Les différences enregistrées entre les 3 directions préférentielles peuvent s'expliquer au niveau local;

- direction sud-ouest : c'est la direction primaire de la migration postnuptiale de la plupart des Passereaux de l'Europe occidentale, il est donc normal qu'elle soit la plus utilisée ; elle correspond ici au franchissement de la baie dans sa plus grande largeur. Il faut remarquer que c'était la seule direction utilisée par les Alouettes des champs observées en migration en baie de Somme au niveau du banc de l'Ilette le 24 octobre 1976 (P. ROYER, F. et M. SUEUR).

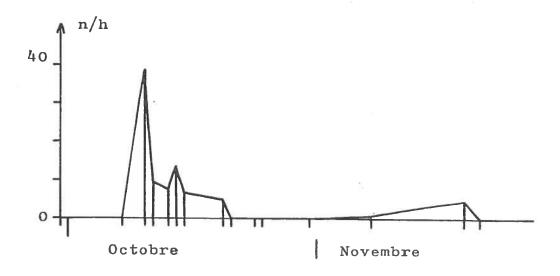


Fig. 1 - Variations journalières du flot migratoire chez l'Alouette des champs.

Légende des figures

n/h nombre d'individus par heure

FVe force du vent

DVe direction du vent

DVo direction du vol migratoire

A angle formé par la direction de migration et la

direction du vent

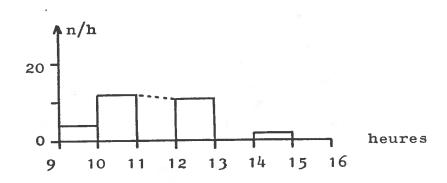


Fig. 2 - Variations horaires du flot migratoire le 13 octobre 1979 au Parc Ornithologique du Marquenterre chez l'Alouette des champs.

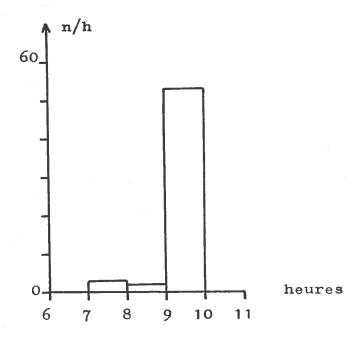


Fig. 3 - Variations horaires du flot migratoire le 25 octobre 1976 à Corbie chez l'Alouette des champs.

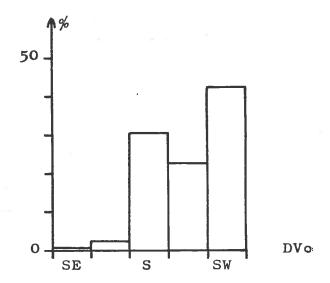


Fig. 4 - Directions préférentielles de migration chez l'Alouette des champs.



Fig. 5 - Influence de la force du vent sur le flot migratoire chez l'Alouette des champs.

- direction sud : celle-ci correspond en ce lieu à des oiseaux suivant plus ou moins la côte, il ne faut pas oublier que de nombreux oiseaux terrestres hésitent à franchir les étendues marines même étroites (pour la baie de Somme et le cas du Geai des chênes Garrulus glandarius voir MASSON 1978).

- direction sud-sud-ouest : c'est la moins utilisée des trois, toutefois des oiseaux suivant la direction précédente peuvent prendre celle-ci voire la direction sud-ouest lorsqu'ils choisiront de franchir la baie en

un lieu où elle est moins large.

La migration de l'Alouette des champs est maximale par vent de force 1 Beaufort (Fig. 5), elle diminue voire devient nulle lorsque celui devient plus fort ou lorsqu'il tombe complètement.

L'influence de la direction du vent sur le flot migratoire (Fig. 6) n'est pas nette d'ailleurs DORST (1962) signale également la difficulté de mettre en évidence des rapports entre les migrations et le vent.

Nos données ne sont pas suffisamment nombreuses pour étudier l'influence conjointe de la direction et de la

force du vent sur le flot migratoire.

L'Alouette des champs migre à l'automne dans le Marquenterre essentiellement par vent debout (Fig. 7) 81,7 % contre 18,3 % par vent arrière alors que c'est l'inverse au printemps à Héligoland, toutefois dans ce cas DORST (1962) pense que l'air chaud remontant vers le nord doit avoir plus d'importance que le vent.

Toutes les Alouettes des champs observées en migration dans le Marquenterre à l'automne 1979 volaient à assez haute altitude (rares individus notés entre 15 et 20 m) alors que les passages se déroulaient au ras de la plage ou de la mer le 24 octobre 1976 en baie de Somme (P. ROYER, F. et M. SUEUR).

Hirondelle de rivage <u>Riparia riparia</u>

La migration de cette espèce fut notée dans le Marquenterre seulement fin août et le 1er octobre, ce dernier jour le flot migratoire était de 15 individus par heure.

Hirondelle de cheminée Hirundo rustica (124)

La migration postnuptiale de cette espèce fut observée de manière régulière de fin août au 14 octobre, ensuite il faut attendre les 1er et 2 novembre pour revoir l'Hirondelle de cheminée (1 individu). Une observation très tardive a été réalisée cette année sur le Littoral : 1 juvénile le 1er décembre au Hourdel (M. CZAJKOWSKI, A. et E. DUHAMEL, M.C. GUILLAUME et F. SUEUR).

Le flot migratoire (Fig. 8) est assez faible en général sauf le 1er octobre où il atteint 90 individus par heure. Celui-ci est nul le 13 octobre s'il est étudié comme pour les autres espèces entre 8 h et 12 h TU, il est de 0,85 individu/h s'il est étudié jusque 15h15 (fin des observations de la journée). Le 14 octobre, la migration de l'Hirondelle de cheminée est faible dans le Marquenterre tandis que des passages nombreux sont observés au Crotoy (P. TRIPLET) et que

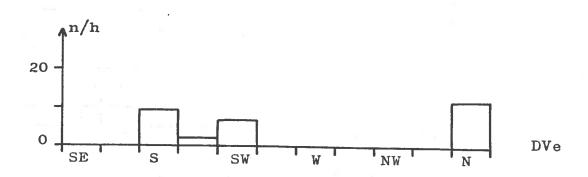


Fig. 6 - Influence de la direction du vent sur le flot migratoire chez l'Alouette des champs.

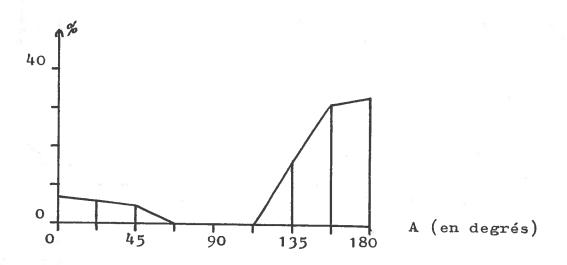


Fig. 7 - Angles formés par la direction de migration et la direction du vent chez l'Alouette des champs.

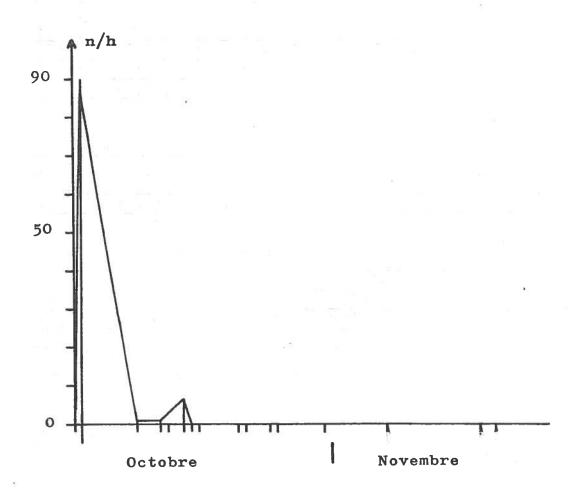


Fig. 8 - Variations journalières du flot migratoire chez l'Hirondelle de cheminée.

plusieurs centaines d'individus en migration sont notés à Saint-Valery-sur-Somme (X. COMMECY et H. DUPUICH). A titre de comparaison nous présentons 2 résultats obtenus lors de la migration prénuptiale 1979 à Ault : 29 individus/h le 30 avril et 12 individus/h le 2 juin.

La direction préférentielle de migration de l'Hirondelle de cheminée (Fig. 9) est de façon très nette le sud. Ce fait ajouté à un très net pic migratoire contrastant avec un flot faible les autres jours ne permet pas d'étudier l'influence de la direction et de la force du vent sur la migration postnuptiale de l'Hirondelle de cheminée dans le Marquenterre.

Hirondelle de fenêtre <u>Delichon urbica</u>
La migration de cette espèce dans le Marquenterre fut
seulement notée fin août et les 1er (10 individus/h)
et 11 octobre (3 individus/h), elle fut remarquée également le 14 au Crotoy (P. TRIPLET).

Pipit farlouse Anthus pratensis (7)

La migration du Pipit farlouse est notée du 30 septembre au 3 novembre.

Le flot migratoire calculé entre 8h et 12h TU chez l'Alouette des champs, l'Hirondelle de cheminée et la plupart des espèces étudiées ici, l'est entre 8h et 13h étant donné qu'il n'y a pas chez le Pipit farlouse de baisse du flot migratoire entre 12h et 13h mais parfois même une augmentation (cas des 13 et 15 octobre).

Vu le faible nombre des observations, il n'est pas possible de donner des renseignements détaillés sur la direction préférentielle de migration (qui semble être le sud) et l'influence du vent.

Pipit maritime Anthus spinoletta petrosus Un seul individu a été observé lors de l'automne (7 septembre).

Bergeronnette des ruisseaux Motacilla cinerea
3 observations concernant à chaque fois un seul individu
peuvent correspondre à des migrateurs ou à des erratiques
hivernaux (6 octobre et 30 décembre 1979, 13 janvier 1980).

Bergeronnette grise Motacilla alba (45)
La migration de cette espèce s'est déroulée en 2 temps : du
3 au 13 octobre puis du 24 au 31. Tous les individus observés
appartenaient à la sous-espèce alba.

Le flot migratoire (Fig. 11) est toujours assez faible (maximum de 5 individus/h le 13 octobre).

Nous avons étudié ses variations horaires le 13 octobre (FiG. 12), un pic est décelé entre 10 et 11h TU, malheureusement nous n'avons pas effectué de relevé de migration entre 11 et 12h.

Deux directions de migration (Fig. 13) prédominent, ce sont le sud et le sud-sud-est totalisant 80 % des observations. Le relativement faible nombre de Bergeronnettes grises observées en migration ne nous permet pas de conclure nettement en ce qui concerne l'influence de la force du vent sur l'intensité de la migration de cette espèce (Fig. 14), elle

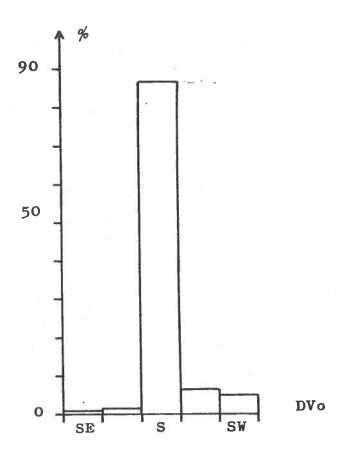


Fig. 9 - Directions préférentielles de migration chez l'Hirondelle de cheminée.

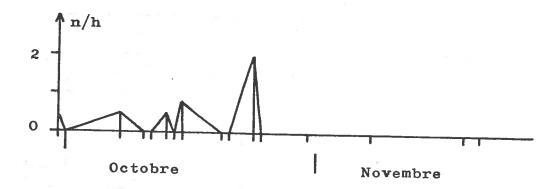


Fig. 10 - Variations journalières du flot migratoire chez le Pipit farlouse.

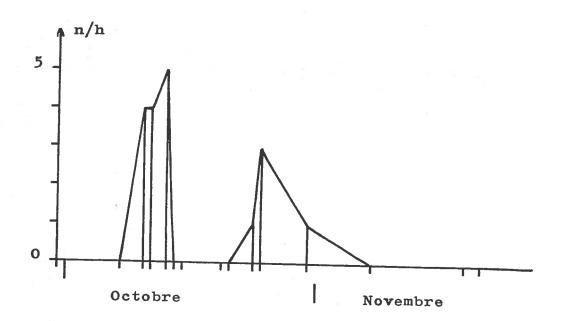


Fig. 11 - Variations journalières du flot migratoire chez le Bergeronnette grise.

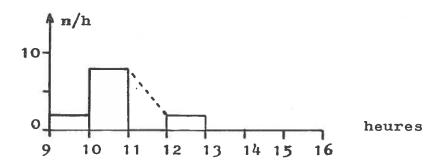


Fig. 12 - Variations horaires du flot migratoire le 13 octobre au Parc Ornithologique du Marquenterre chez la Bergeronnette grise.

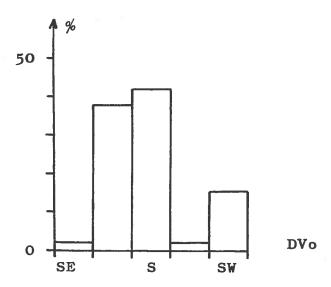


Fig. 13 - Directions préférentielles de migration chez la Bergeronnette grise.

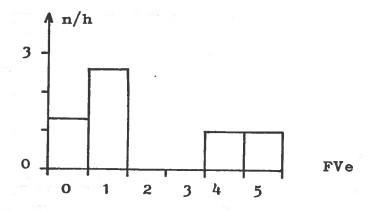


Fig. 14 - Influence de la force du vent sur le flot migratoire chez la Bergeronnette grise.

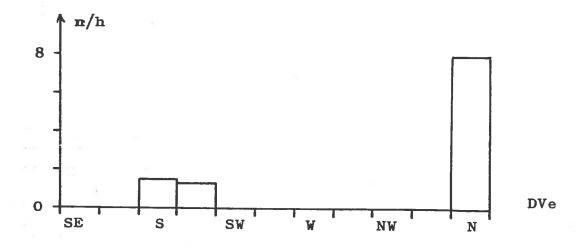


Fig. 15 - Influence de la direction du vent sur le flot migratoire chez la Bergeronnette grise.

est toutefois maximale par vent faible (force 1 Beaufort). Les résultats de l'étude de l'intensité du flot migratoire en fonction de la direction du vent (Fig. 15) et de celle de l'angle direction de migration-direction du vent (Fig. 16) semblent à première vue contradictoire. En fait il n'en est rien, la migration est surtout intense par vent de nord (Fig. 15) mais pendant la période d'observation les vents de sud et sud-sud-ouest ayant été prédominants, la plupart des Bergeronnettes grises sont passées par vent debout (72,2 %).

Traquet tarier Saxicola rubetra et T. motteux Oenanthe oenanthe Une seule observation de chaque espèce au Parc Ornithologique du Marquenterre lors de la migration postnuptiale (22 septembre pour la première et 20 août pour la deuxième).

Rougequeue à front blanc <u>Phoenicurus phoenicurus</u>
Uniquement deux observations de ce Rougequeue lors de l'automne: 1 femelle ou immature le 6 septembre et 1 mâle le 10 octobre.

Grive litorne Turdus pilaris

La migration de la Grive litorne a été observée du 3 novembre au 13 décembre. Celle-ci étant essentiellement nocturne, le flot migratoire diurne est très faible : nul les 8 et 20 novembre, 1 individu/h le 22. Suite à un léger refroidissement, une bande comportant 23 individus est observée en migration vers le sud-sud-est le 18 février 1980, il devait s'agir d'oiseaux ayant déjà entrepris de remonter vers le nord et ayant été surpris par ce retour du froid ; des mouvements sont encore notés le lendemain. Malgré le faible nombre des données, il est possible de noter que les directions préférentielles de migration sont le sud et le sud-sud-est. Il faut remarquer que le 4 décembre des migrateurs furent entendus par temps de brouillard, ce qui pose un problème quant au mode d'orientation de ces oiseaux.

Merle noir Turdus merula

Espèce migrant principalement la nuit comme les Grives, le Merle noir n'a été observé qu'à 2 reprises en passage diurne les 13 et 24 octobre. Il faut remarquer que celui-ci est plus net lors de vagues de froid comme celle de fin décembre 1978 à février 1979.

Grive mauvis Turdus iliacus

La migration postnuptiale de la Grive mauvis a été observée du 20 novembre au 27 décembre. Celle-ci étant essentielle-ment nocturne, le flot migratoire diurne est très faible (1 individu/h le 22 novembre).

Grive musicienne <u>Turdus philomelos</u> (269)

La migration postnuptiale de la Grive musicienne s'est étalée du 11 octobre 1979 au 11 janvier 1980, les mouvements les plus tardifs étant essentiellement liés au froid. Le passage de cette espèce a peut-être commencé plus tôt car des mouvements de Grives indéterminées furent notés dès le

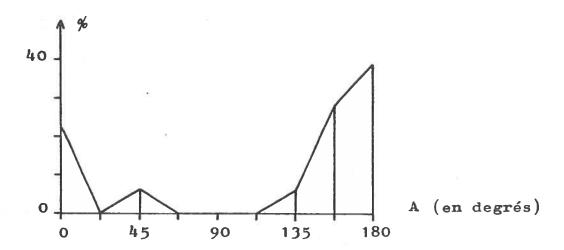


Fig. 16 - Angles formés par la direction de migration et la direction du vent chez la Bergeronnette grise.

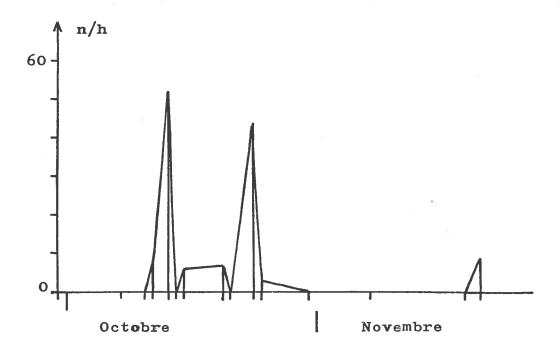


Fig. 17 - Variations journalières du flot migratoire chez la Grive musicienne.

23 septembre.

Deux pics de migration sont notés les 13 et 24 octobre (Fig. 17). Obtenu de manière différente que ceux présentés sur la figure 17, le flot migratoire était de 5 individus par heure le 26 décembre.

Les passages de la Grive musicienne se déroulent essentiellement de nuit comme c'est le cas pour les autres grands Turdidés (Merle noir, Grives litorne, mauvis et draine), toutefois les passages diurnes sont beaucoup plus nets que chez ces espèces. Curieusement alors que pour cette espèce surtout migratrice nocturne on devrait logiquement constater une décroissance du flot migratoire au cours de la journée, on observe au contraire un net pic entre 10 et 11h TU le 13 octobre (Fig. 18). Les directions préférentielles de migration des Grives musiciennes (Fig. 19) sont le sud-sud-est et le sud (82,7% des observations).

L'influence de la force (Fig. 20) et de la direction du vent (Fig. 21) sur la migration de la Grive musicienne ne resort pas clairement.

La Grive musicienne migre surtout par vent contraire (71 % des observations).

Grive draine Turdus viscivorus

La migration de cette espèce a été notée du 22 septembre au 13 octobre. Comme chez les autres Grives, les passages de la Grive draine se déroulent essentiellement de nuit aussi le flot migratoire diurne est-il très faible (1 individu/h les 7 et 10 octobre). Suite à un léger refroidissement (voir ci-dessus la Grive litorne), 7 individus sont notés le 20 février 1980 en migration vers le sud et le sud-sud-est, seules directions également utilisées lors de la migration postnuptiale dans le Marquenterre.

Locustelle tachetée <u>Locustella naevia</u>
Espèce nicheuse probable au Parc Ornithologique du Marquenterre dont le dernier individu fut entendu le 13 août.

Phragmite des joncs Acrocephalus schoenobaenus Le dernier individu de cette espèce nicheuse au Parc Ornithologique du Marquenterre fut observé le 21 septembre.

Rousserolles verderolle et effarvatte A. palustris et

A. scirpaceus

Ces deux espèces, rarement notées au Parc Ornithologique
du Marquenterre, y ont été observées les 20 et 21 août.

Pouillot véloce Phylloscopus collybita
Aucune observation de cette espèce n'a été réalisée en
novembre au Parc Ornithologique du Marquenterre, les
deux données obtenues les 8 (2 chanteurs) et 10 décembre
(1 individu) doivent correspondre à des individus ayant
commencé à hiverner plus au nord et ayant ensuite été
chassés par le froid.

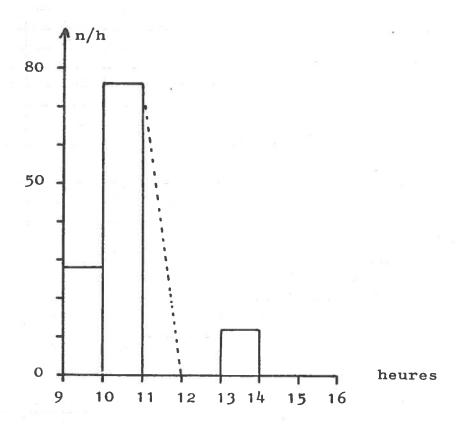


Fig. 18 - Variations horaires du flot migratoire le 13 octobre au Parc Ornithologique du Marquenterre chez la Grive musicienne.

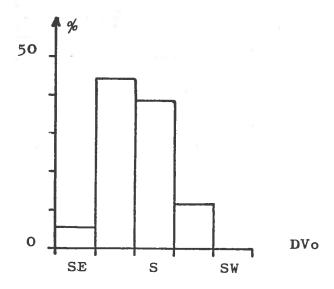


Fig. 19 - Directions préférentielles de migration chez la Grive musicienne.

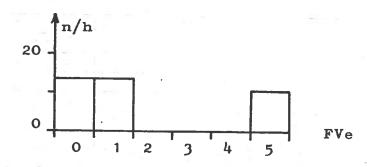


Fig. 20 - Influence de la force du vent sur le flot migratoire chez la Grive musicienne.

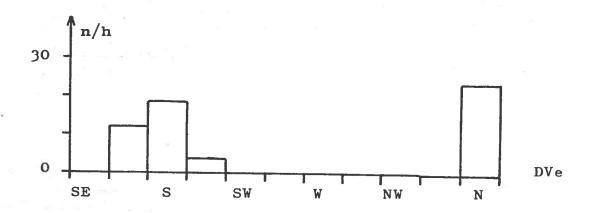


Fig. 21 - Influence de la direction du vent sur le flot migratoire chez la Grive musicienne.

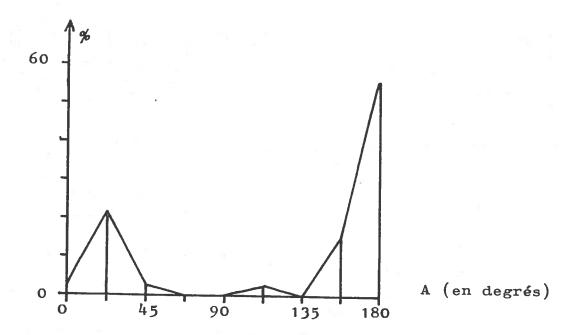


Fig. 22 - Angles formés par la direction de migration et la direction du vent chez la Grive musicienne.

- Mésange bleue <u>Parus caeruleus</u>
 La migration de cette espèce n'a pu être décelée que les
 27 octobre et 20 novembre avec un flot migratoire de 4
 individus/h ce dernier jour.
- Mésange charbonnière <u>Parus major</u> Cette espèce fut observée <u>en migration</u> en compagnie de la précédente le 27 octobre.
- Pinson des arbres Fringilla coelebs (1027) Le Pinson des arbres est l'espèce de Passereaux qui fut notée la plus régulièrement et la plus abondamment lors de la migration postnuptiale. Celle-ci se déroula du 30 septembre 1979 au 10 janvier 1980, les derniers mouvements étant en relation avec le froid. Trois pics migratoires ont été mis en évidence cet automne, tous en octobre : les 10, 13 et 25. Le dernier est le plus important si l'on considére les données obtenues entre 8h et 12h TU, toutefois si on y ajoute les données obtenues jusque 13h TU le pic migratoire du 13 octobre devient plus important que celui du 25 (171 individus/h contre 151,3). Ceci est probablement du à ce que le gros du passage s'effectue entre 12 et 14h vers la mi-octobre (Fig. 24) alors qu'il a lieu plus tôt dans la journée à la fin de ce même mois. Presque la moitié des Pinsons des arbres sont observés en migration vers le sud (Fig. 25), plus on s'écarte de cette direction plus le nombre d'individus observés est faible, la direction sud-est étant la plus délaissée. L'influence de la force (Fig. 26) et de la direction du vent (Fig. 27) sur la migration du Pinson des arbres dans le Marquenterre n'est pas clairement définie. La majorité des Pinsons des arbres migre par vent debout (Fig. 28): 57,8% contre 42,1% par vent arrière, seulement 0,1% des individus migrent avec la direction du vent perpendiculaire à leur direction de vol.
- Pinson du Nord Fringilla montifringilla
 Noté dès le 14 octobre 1979 au Crotoy (P. TRIPLET), aucun
 Pinson du Nord ne fut observé au Parc Ornithologique du
 Marquenterre lors de la migration postnuptiale et une seule
 bande de passage fut notée le 17 novembre en baie de Somme
 (X. COMMECY, A.M. ROUVILLAIN et F. SUEUR). Il faut remarquer
 que dans l'ensemble cette espèce a été peu abondante cette
 année.
- Verdier d'Europe <u>Carduelis chloris</u>
 La migration postnuptiale de cette espèce a été observée du 8 novembre au 7 décembre. Pendant cette période, le flot migratoire fut de 7 individus/h le 8 novembre et nul les 20 et 22.
 Les effectifs du stationnement du Verdier d'Europe dans le Marquenterre (Fig. 29) donnent également un aperçu du déroulement de la migration de cette espèce, ceux-ci sont maxima le 1er décembre.
- Chardonneret <u>Carduelis carduelis</u> (31)

 La migration de cette espèce a été observée les 28 et 30 septembre, du 11 octobre au 4 décembre ainsi que le 27 de ce même mois.

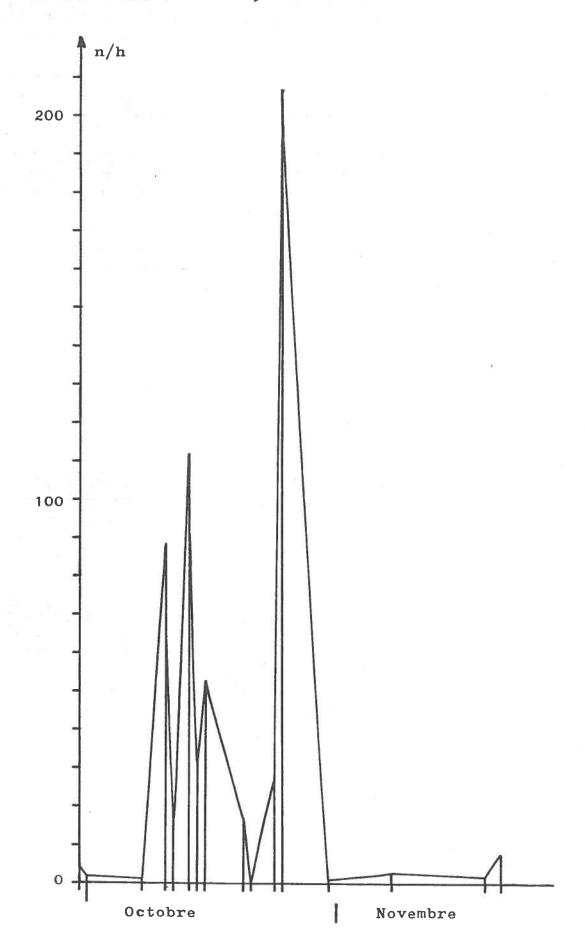


Fig. 23 - Variations journalières du flot migratoire chez le Pinson des arbres.

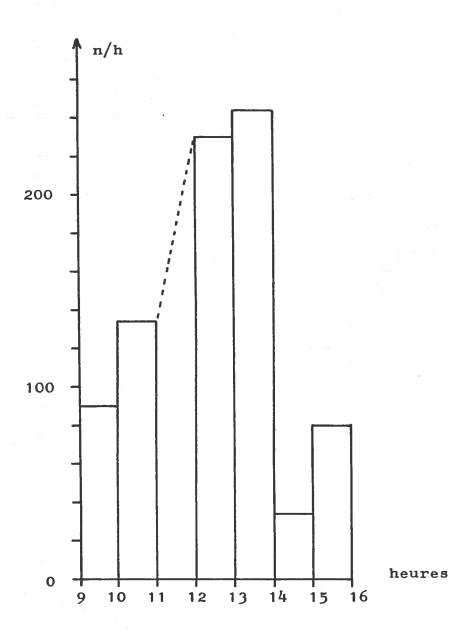


Fig. 24 - Variations horaires du flot migratoire le 13 octobre au Parc Ornithologique du Marquenterre chez le Pinson des arbres.

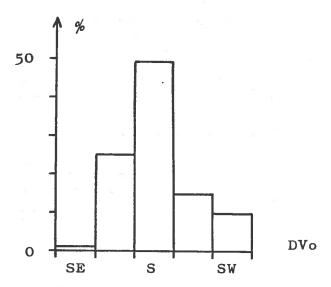


Fig. 25 - Directions préférentielles de migration chez le Pinson des arbres.

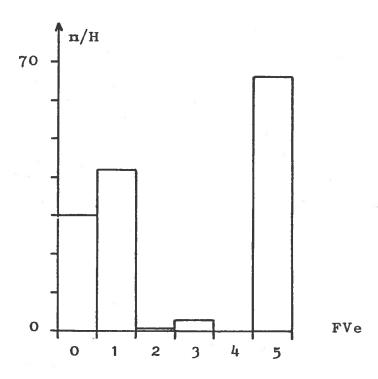


Fig. 26 - Influence de la force du vent sur le flot migratoire chez le Pinson des arbres.

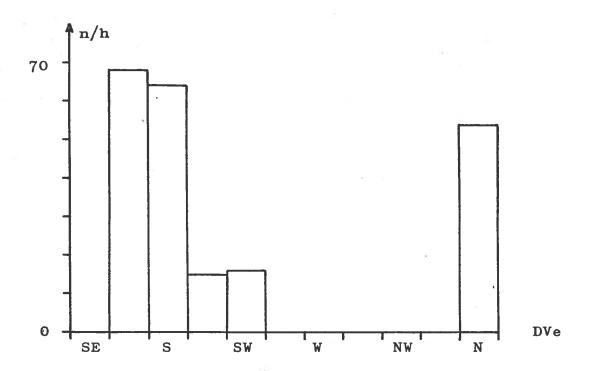


Fig. 27 - Influence de la direction du vent sur le flot migratoire chez le Pinson des arbres.

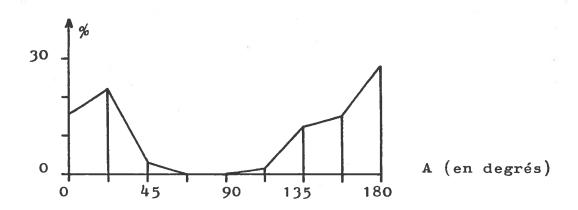


Fig. 28 - Angles formés par la direction de migration et la direction du vent chez le Pinson des arbres.

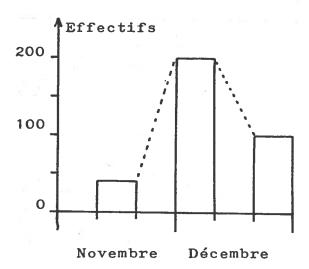


Fig. 29 - Stationnement du Verdier d'Europe dans le Marquenterre.

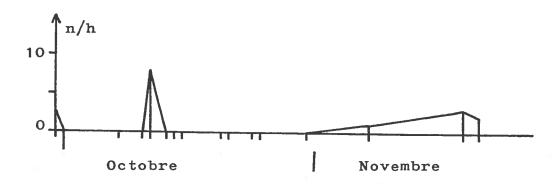


Fig. 30 - Variations journalières du flot migratoire chez le Chardonneret.

Le flot migratoire (Fig. 30) est en général faible avec un maximum de 8 individus/h le 11 octobre. La direction préférentielle de migration (Fig. 31) est de manière très nette le sud utilisé par 80,6 % des Chardonnerets observés.

Les passages du Chardonneret se déroulent essentiellement par vent nul ou très faible (Fig. 32) et d'après nos données uniquement par vent de sud-sud-ouest ce qui demanderait à être confirmé par des observations plus nombreuses. Des individus furent notés en migration dans le brouillard le 4 décembre.

Linotte mélodieuse Carduelis cannabina (57) La migration postnuptiale de la Linotte mélodieuse fut notée du 30 septembre au 24 octobre puis le 7 décembre suite à un abaissement de la température. Le flot migratoire (Fig. 33) est en général faible avec 2 pics les 30 septembre et 11 octobre. Les directions préférentielles de migration de la Linotte mélodieuse dans le Marquenterre (Fig. 34) sont le sud-est (53,7 % des observations) et le sud-sud-cuest (32,1 %). Les migrations de cette espèce cessent complétement dès que le vent atteint une force de 5 Beaufort (Fig. 35). L'influence de la direction du vent sur celles-ci (Fig. 36) n'a pu être mise en évidence. Toutes les Linottes mélodieuses ont été observées en migration en l'absence de vent ou par vent debout, aucune ne l'a été par vent arrière.

Moineau friquet Passer montanus (159)

Le Moineau friquet fut observé en migration du 30 septembre au 13 novembre. Il migre le plus souvent en petits groupes : seulement 4 de moins de 10 individus et moyenne d'environ 16 individus par bande.

Le flot migratoire (Fig. 37) fut maximum le 15 octobre, il devait en fait être plus important encore puisqu'en dehors des observations systématiques une centaine d'individus fut notée en 20 mn.

La direction préférentielle de migration est le sud (Fig. 38).

L'influence de la force du vent (Fig. 39) sur la migration du Moineau friquet demanderait à être précisée, cette espèce d'après nos données migrerait en l'absence de vent ou par vent de sud-sud-ouest.

Etourneau sansonnet Sturnus vulgaris (361)

La migration de cette espèce s'est déroulée du 1er octobre au 22 novembre puis du 18 au 26 décembre.

Le flot migratoire (Fig. 40) fut maximum le 13 octobre avec 70 individus/h.

La direction préférentielle de migration (Fig. 41) est le sud, plus on s'écarte de cette direction plus le nombre d'individus observés est faible.

L'influence de la force du vent sur la migration de l'Etourneau sansonnet (Fig. 42) n'a pu être précisée tandis que celle-ci augmente en intensité lorsque le vent tourne du sud-sud-est au nord (Fig. 43); toutefois comme ce sont les vents du secteur sud à sud-ouest qui ont dominé durant toute

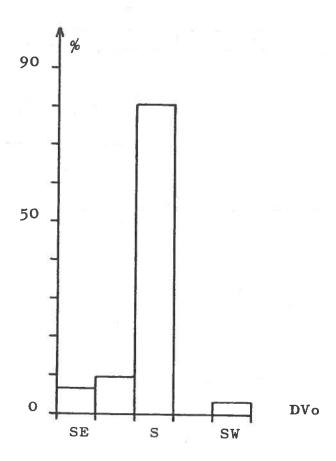


Fig. 31 - Directions préférentielles de migration chez le Chardonneret.

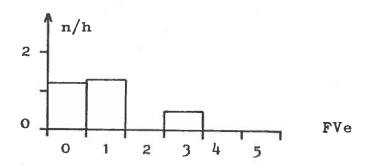


Fig. 32 - Influence de la force du vent sur le flot migratoire chez le Chardonneret.

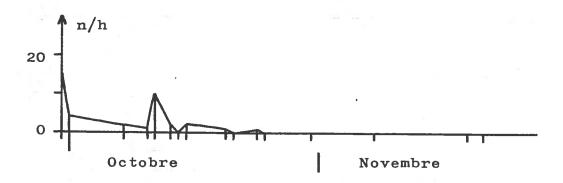


Fig. 33 - Variations journalières du flot migratoire chez la Linotte mélodieuse.

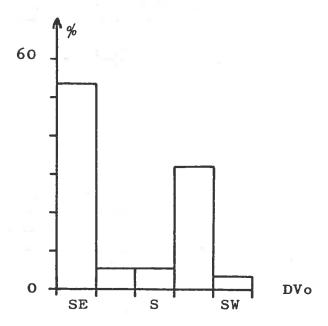


Fig. 34 - Directions préférentielles de migration chez la Linotte mélodieuse.

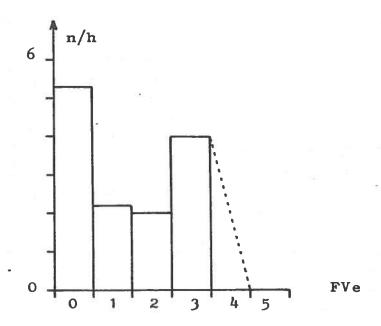


Fig. 35 - Influence de la force du vent sur le flot migratoire chez la Linotte mélodieuse.

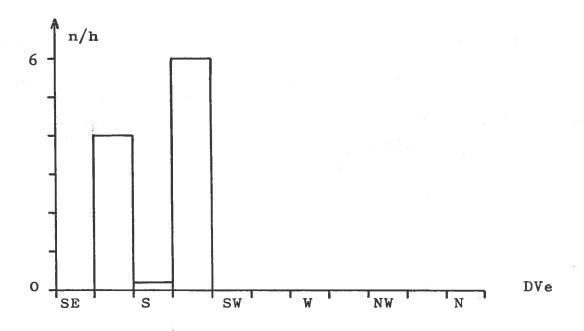


Fig. 36 - Influence de la direction du vent sur le flot migratoire chez la Linotte mélodieuse.

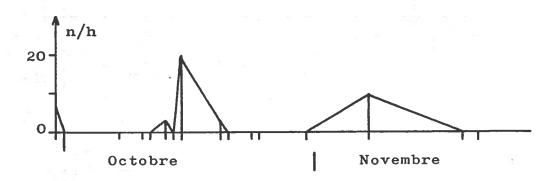


Fig. 37 - Variations journalières du flot migratoire chez le Moineau friquet.

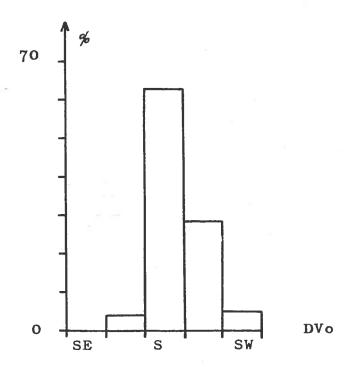


Fig. 38 - Directions préférentielles de migration chez le Moineau friquet.

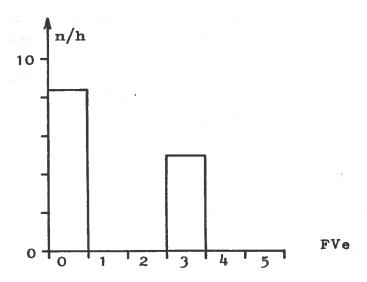


Fig. 39 - Influence de la force du vent sur le flot migratoire chez le Moineau friquet.

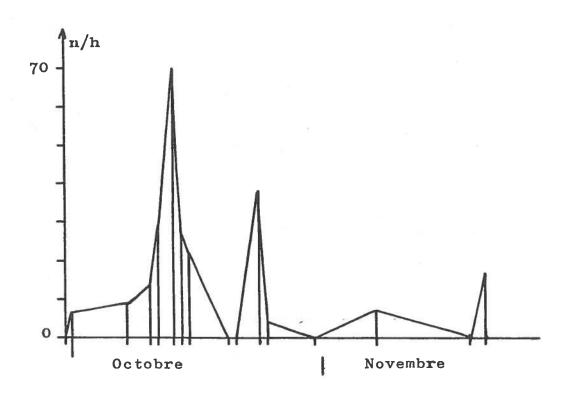


Fig. 40 - Variations journalières du flot migratoire chez l'Etourneau sansonnet.

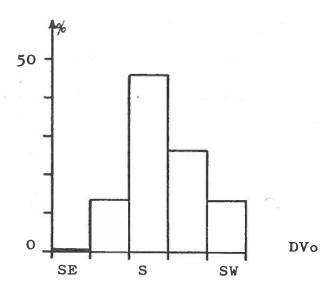


Fig. 41 - Directions préférentielles de migration chez l'Etourneau sansonnet.

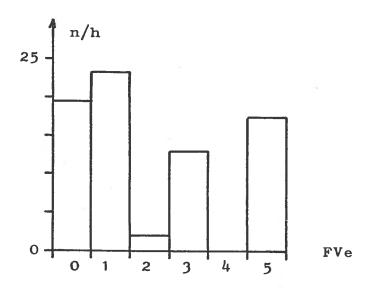


Fig. 42 - Influence de la force du vent sur le flot migratoire chez l'Etourneau sansonnet.

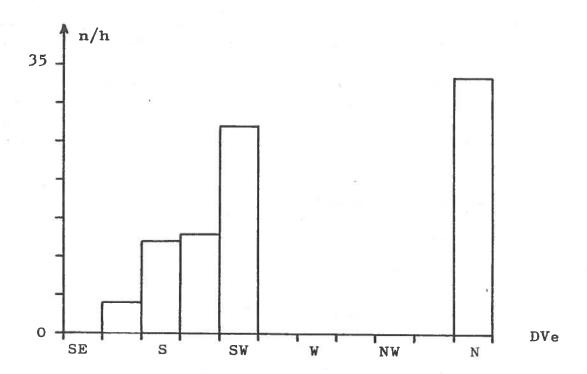


Fig. 43 - Influence de la direction du vent sur le flot migratoire chez l'Etourneau sansonnet.

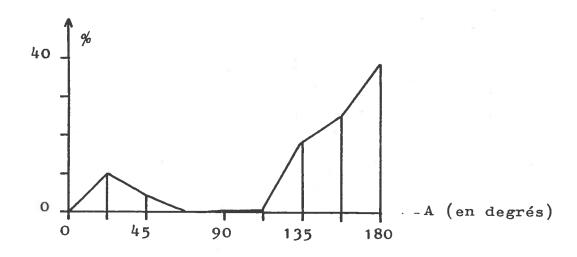


Fig. 44 - Angles formés par la direction de migration et la direction du vent chez l'Etourneau sansonnet.

la période de migration postnuptiale, la plupart des individus ont été observés par vent debout (Fig. 44).

Choucas des tours Corvus monedula (932)

La migration du Choucas des tours s'est déroulée du 14 octobre au 27 décembre. La plupart des migrateurs ayant été notés en dehors des périodes d'observations systèmatiques, celles-ci ne reflétent pas l'exacte réalité. La migration semble avoir été maximum le 24 décembre où environ 255 individus sont observés en 2h30.

La direction préférentielle de migration du Choucas des tours (Fig. 45) est le sud-ouest de manière très nette, preuve que cette espèce n'hésite pas à franchir les étendues marines de largeur relativement faible ce qui n'est pas le cas de tous les oiseaux de la même famille comme par exemple le Geai des chênes Garrulus glandarius (MASSON 1978).

Corbeau freux Corvus frugilegus (385) La migration postnuptiale du Corbeau freux a été observée au Parc Ornithologique du Marquenterre du 11 octobre au 22 novembre et du 12 au 26 décembre. Le flot migratoire (Fig. 46) obtenu pendant les périodes d'observations systématiques est toujours plus faible que ce qu'il devait être les jours de migration maximum dont malheureusement aucun n'a été l'objet d'observations détaillées : par exemple au moins 75 individus en une demi-heure le 28 octobre... Aussi nous n'essayerons pas d'établir de relation entre l'intensité de la migration, la force et la direction du vent. La direction préférentielle de migration (Fig. 47) est le sud-ouest, preuve que comme le Choucas des tours le Corbeau freux n'hésite pas à franchir les étendues marines de largeur relativement faible.

Corneille noire Corvus corone corone Cette espèce ne fut observée en migration que le 14 octobre (10 individus/h); les autres jours, les mouvements ne concernaient que des individus allant se nourrir en baie de Somme.

Corneille mantelée <u>Corvus corone cornix</u>
Les 6 premières Corneilles mantelées furent notées au Parc Ornithologique du Marquenterre le 28 octobre (D. DEQUIEDT).

CONCLUSIONS

Des données concernant la migration de 33 espèces de Passereaux ont été recueillies lors de l'automne 1979. Pour un certain nombre d'entre-elles sont données des indications sur l'intensité et la direction de la migration ainsi que sur l'influence de la force et de la direction du vent sur celle-ci.

Ceci ne doit être considéré que comme un travail préparatoire, de nombreuses inconnues demeurant. Il semble que des études

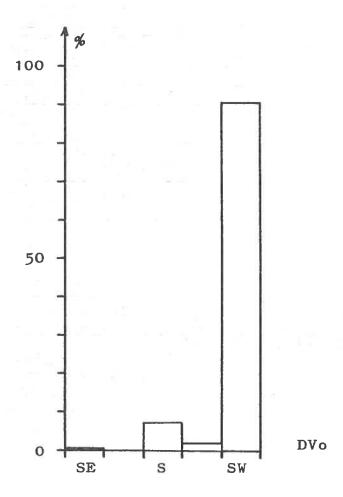


Fig. 45 - Directions préférentielles de migration chez le Choucas des tours.

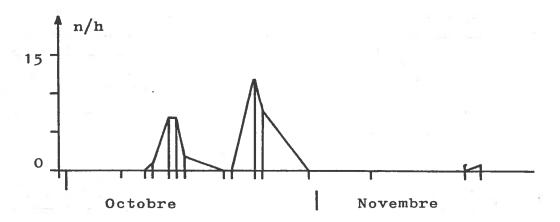


Fig. 46 - Variations journalières du flot migratoire chez le Corbeau freux.

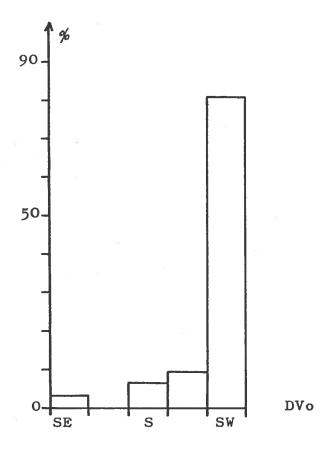


Fig. 47 - Directions préférentielles de migration chez le Corbeau freux.

menées sur la façade littorale même (fronts de mer de Fort-Mahon ou Quend-Plage par exemple) où le flot migratoire est généralement plus important que plus en retrait (situation du "point de vue" du Parc Ornithologique du Marquenterre) pourraient amener d'utiles précisions sur les modalités de migration des Passereaux sur le Littoral picard.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier pour leur contribution à cette étude Mme A. Duhamel, Mlles E. Duhamel, M.C. Guillaume, A.M. Rouvillain, Mrs X. Commecy, M. Czajkowski, D. Dequiedt, H. Dupuich, P. Royer et M. Sueur ainsi que P. Triplet.

BIBLIOGRAPHIE

- Dorst J. (1962) <u>Les migrations des oiseaux</u> Paris (Payot), 430p.
- Dupuich H., Royer P. et Sueur F. (1978) Centrale Ornithologique GEPOP. Synthèse des observations 1977 dans la Somme L'Avocette 2(2-3-4)33-59.
- Masson D. (1978) Mouvements de Geais des chênes Garrulus glandarius au cours de l'automne 1977 et du printemps 1978 dans le département de la Somme L'Avocette 2 (2-3-4)70-74.
- Robert J.C. (1978) Compte-rendu ornithologique de la baie de Somme. Automne/Hiver 1973-1974. Printemps/Eté 1974 Documents zool. 1(1)13-53.
- Robert J.C. (1979) Compte-rendu ornithologique de la baie de Somme. Automne/Hiver 1974-1975 Documents zool. 2(1)5-28.
- Sueur F. (1979) Centrale Ornithologique GEPOP. Synthèse des observations 1978 dans la Somme L'Avocette 3(3-4)1-37.

UN TRAQUET PATRE ORIENTAL

Saxicola torquata maura / stejnegeri

DANS LE MARQUENTERRE

par F. Sueur

Le 13 avril 1980 au Parc Ornithologique du Marquenterre, nous notons un Traquet pâtre mâle perché à environ 10 m de nous. Lorsqu'il s'envole pour se poser sur un autre buisson, notre attention est attirée par le croupion entièrement blanc pur. Ce caractère étant caractéristique des populations sibériennes maura et stejnegeri de Traquet pâtre, celles d'Europe rubicola et hibernans ne possédant pas ou très peu de blanc au croupion, nous avons cherché à détailler davantage cet oiseau. Les taches blanches de chaque côté du cou étaient bien développées mais ne se rejoignaient pas sur la nuque, ce caractère permettant de penser plus à maura qu'à stejnegeri. La poitrine était rosée très pâle et non pas roux orangé comme chez les Traquets pâtres européens, le dos et les ailes fortement rayés de brun chamoisé (coloration des liserés des plumes). Tous ces caractères nous permettent de conclure que nous étions alors en présence d'un Traquet pâtre oriental.

Yesou (1979) indique que 38 données de Traquets pâtres orientaux maura et stejnegeri ont été obtenues essentiellement depuis 1974 au Danemark, aux Pays-Bas, en Norvège, Allemagne, Irlande, aux Féroés et surtout en Grande-Bretagne. Cet accroissement des observations traduit réellement une évolution de la pattern migratoire de ces populations orientales hivernant normalement de l'Inde à Formose et au sud de la péninsule malaise. La plupart des observations ont été effectuées en automne (9 septembre - 15 novembre), 5 autres au printemps notamment en mai. En France jusqu'alors une seule mention était connue : 18 février 1978 dans les Côtes-du-Nord (Yesou 1979).

REFERENCE

Yesou P. (1979) Observation d'un Traquet pâtre oriental Saxicola torquata maura / stejnegeri en Bretagne - Alauda 47(2)

A PROPOS DE LA CONSOMMATION DE NOIX

PAR LE CORBEAU FREUX Corvus frugilegus

par F. Sueur

A Corbie (Somme), nous avons noté le transport de noix par des Corbeaux freux dès novembre 1973. Ceux-ci faisaient des allées et venues entre un Noyer Juglans regia, situé dans une grande propriété en bordure du canal de la Somme et de l'agglomération corbéenne, et une zone d'openfields à environ 1 km du Noyer. Les noix, débarrassées de leur brou comme l'indique également Masson (1979), sont transportées une à une. De temps à autre, lors du transport en vol, un Corbeau freux pouvait laisser tomber une noix accidentellement et non pas pour la briser sur une pierre comme le font notamment les Goélands argentés <u>Larus argentatus</u> avec des coquillages.

Du 2 au 10 novembre 1976, 2 à 6 Corbeaux freux exploitaient deux Noyers dans un quartier résidentiel de Corbie. La plupart du temps, ils cueillaient les noix sur l'arbre et partaient en direction de champs situés à moins de 500 m de là. Alors que Masson (1979) indique que les lieux de consommation de noix se caractérisent comme étant des zones très dégagées, le 5 novembre nous notons un Corbeau freux avec une noix perché sur un pylône électrique en ciment à environ 200 m des Noyers, toujours dans ce quartier résidentiel et dans la direction opposée à celle des champs utilisés régulièrement par l'ensemble du groupe de Corbeaux freux. La noix, probablement en raison de l'exiguité du perchoir, était placée entre les pattes du Corbeau freux qui donna plusieurs coups de bec sur celle-ci sans parvenir à l'ouvrir, finalement elle tomba au sol. D'après la durée de chaque séjour des Corbeaux freux dans le secteur des Noyers, il semblerait qu'il puisse y avoir des cas de consommation de noix sur le lieu même de la récolte.

REFERENCE

Masson D. (1979) Consommation de noix par le Corbeau freux Corvus frugilegus - L'Avocette 3(3-4)39-40 bis.